

Gendarmerie nationale à Chlef

**Un réseau de trafic de drogue démantelé
et plus de 47 kg de kif traité saisis**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7323 - DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

CAAR
**Le chiffre d'affaires
escompté pour 2028
excèdera 20 milliards DA**

P04



1er novembre 1954

**Une sacro-sainte
révolution
pour la dignité**

Lire en page 03

ORAN

P07

Festivités du 71ème anniversaire de la révolution de Novembre

**Le SG de wilaya préside la distribution
de 2072 logements**

Le SG de l'UGTA, Ammar Takdjout, à Oran

L'importance du dialogue social souligné

Guerre de libération

Colloque national sur le rôle de la Wilaya V historique

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Coalition des partis de la majorité Rencontre de concertation et de coordination

Les dirigeants de "la coalition des partis de la majorité pour l'Algérie" ont tenu, mercredi à Alger, une rencontre de concertation et de coordination, lors de laquelle ils ont réaffirmé l'impératif de renforcer le front intérieur, selon un communiqué du parti du Front de libération nationale (FLN). Cette rencontre, tenue au siège du FLN, a regroupé le secrétaire général du FLN, M. Abdelkrim Benmbarek, le SG du Rassemblement national démocratique (RND), M. Monder Bouden, le président du Front El Moustak-

bel, M. Fateh Boutbig et le président du Mouvement El Bina, M. Abdelkader Bengri-na. Coïncidant avec la célébration du 71ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, cette rencontre a été l'occasion pour les dirigeants de la coalition de souligner la nécessité de "raffermir la cohésion nationale, de consolider le front intérieur et d'agir comme un seul bloc uni pour défendre chaque pouce de cette chère patrie pour laquelle des millions de martyrs se sont sacrifiés", ajoute le communiqué.

Mouvement Ennahda

Ouverture des travaux de l'université d'été des cadres

Les travaux de l'université d'été des cadres du mouvement Ennahda ont débuté, vendredi à Alger, sous le slogan "l'Algérie...et l'impératif de relever les défis d'avenir", lors desquels le président du mouvement, Mohamed Douibi, a souligné la nécessité de conjuguer les efforts en vue de relever les défis. Présidant l'ouverture de cette université, en présence de plusieurs chefs de partis politiques et présidents d'organisations et d'associations nationales, ainsi que de représentants de factions palestiniennes, M. Douibi a affirmé que "les Algériens, à tous

les niveaux, n'ont qu'un seul choix: relever les défis dans tous les domaines", dont celui de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, il a précisé que "le monde vit aujourd'hui une révolution technologique inédite qui redéfinit les concepts de la force et de l'influence, et les pays puissants ne sont plus ceux qui possèdent des richesses matérielles uniquement, mais ceux qui détiennent la connaissance et ont la capacité de la produire et de l'employer au service du développement et de la souveraineté nationale".

L'enfant Bouziane Kossi victime des inondations de Oued R'hiou

La Radieuse présente ses condoléances à la famille et lui offre deux Omra



Dans un geste humanitaire, l'association la Radieuse, a rendu une visite de solidarité à la famille de l'enfant Bouziane Kossi, victime des récentes inondations dans la ville de Oued R'hiou et ce en présence du maire de la commune et de plusieurs personnalités du monde sportif. La délégation, conduite par le président Kada Chafi, comprenait d'anciens joueurs du Rapid de Relizane à l'image de Amar Chamaâ et Nekaa M'hamed. Ils ont présenté leurs condoléances et ont apporté leur soutien à la famille. Kada Chafi dans une déclaration au journal El Djoumhouria: «Nous sommes ve-

nus pour partager la douleur de cette famille qui a perdu son enfant bien-aimé dans ces circonstances tragiques». Pour sa part, le maire Mohamed Abdelkawi, a affirmé: «les autorités locales n'ont ménagé aucun effort depuis les premières heures de la catastrophe. Toutes les ressources disponibles ont été mobilisées et divers organismes sont intervenus pour apporter le soutien nécessaire aux familles touchées». Cette visite a profondément marqué le père de l'enfant, qui a exprimé sa gratitude en disant: «Que Dieu ait pitié de mon fils. Tout ce que nous pouvons faire, c'est patienter et prier».

Décès du Général Ben Amar Hassan

Le président de la République présente ses condoléances



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé ses sincères condoléances à la famille du Général Ben Amar Hassan, Inspecteur de l'Arme Forces spéciales du Commandement des Forces terrestres, décédé jeudi, l'assurant de sa profonde compassion. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a appris avec une grande tristesse et une profonde affliction le décès, ce jour, du Général Ben Amar Hassan, Inspecteur

de l'Arme Forces spéciales du Commandement des Forces terrestres", lit-on dans le message de condoléances du président de la République. En cette douloureuse épreuve, "le président de la République adresse à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir dans Son vaste paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. +A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons+".

Santé

Le ministre reçoit les membres du SNPSP



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu, jeudi, les membres du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), avec lesquels il a assuré que toutes les revendications des professionnels du secteur seront prises en considération, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui a réuni M. Ait Messaoudene et les membres du SNPSP, présidé par Lyes Merabet, a constitué une opportunité pour aborder les préoccupations socioprofessionnelles de cette catégorie, a précisé la même source. Les discussions ont porté sur les dossiers prioritaires, notamment ceux relatifs aux "statuts particuliers et aux ré-

gimes indemnitaires spécifiques aux différents corps médicaux de la santé publique, tels que la promotion, les primes et les indemnités, ainsi que le droit à l'exercice de l'activité syndicale. A cet égard, le ministre a assuré que "toutes les revendications seront étudiées avec soin et prises en compte après examen par les services compétents", soulignant que "l'objectif principal est d'opérer un changement concret sur le terrain, au mieux du patient, des professionnels du secteur et du système de santé". Il a également appelé à "la conjugaison des efforts de tout un chacun afin d'atteindre les objectifs communs et d'instaurer une culture du dialogue permanent".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefouralgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

1er novembre 1954

Une sacro-sainte révolution pour la dignité

Des cahiers et aveux assez bouleversants sur l'histoire de l'Algérie continuent de sortir des tiroirs des français. De quoi être fier d'être algérien pour la simple raison qu'il s'agit d'anciens combattants de l'armée coloniale qui ont vécu les premiers mois de la colonisation de l'Algérie. «L'Algérie était un pays riche et prospère avant l'arrivée des français». Cette expression que partagent aujourd'hui d'anciens officiers et historiens français font la notoriété de l'Algérie avant son occupation. Pourquoi alors ces derniers l'ont occupée ? Des historiens étrangers et français notamment sont unanimes. «C'est pour ses richesses comme le phosphate, le fer et le plomb et ses terres à haute valeur et cultivées», rétorque un de ces historiens. L'Algérie était un pôle commercial et économique avec ses villes rayonnantes comme Constantine et Tlemcen. Dire que la colonisation de l'Algérie était une «civilisation» c'est croire au père Noël, un «mensonge de trop». D'anciens officiers de l'armée française avaient apporté leurs témoignages sur ce qui fut appelée à l'époque «la Régence d'Alger». «Tous les hommes y savaient lire et écrire » disait l'un d'eux, Claude Antoine Roset. Dès lors que le masque de la «colonisation de civilisation» tel évoqué par la France de l'époque s'effondra tel un château de cartes. 1er novembre 1954 fut une passation du flambeau des combattants algériens morts pour la libération de l'Algérie aux générations post indépendance et une renaissance de la Nation algérienne, une date décisive qui a marqué l'histoire riche du pays de Lala fatma Nsoumer, l'Emir Abdelkader, Boubaghla, Bouamama, Cheikh Haddad, Larbi Benmhidi, Zabana, Zighoud Youcef Colonel Amirouche... et la liste est longue de sacrifices de glorieux chouhada qui se comptent par des millions et qui se sont sacrifiés sur l'autel d'une cause noble et supérieure : la liberté des Algériens. Une date qui marque le début d'une Révolution pour la reprise d'une terre spoliée et conquise et la fin d'une subordination et d'une domination qui ont duré pendant 132 ans. Une guerre à un cachet existentiel pour défendre la Nation, son identité et ses terres héritées des ancêtres face à un colonialisme brutal dicté au nom de la "civilisation". Ce colonialisme cherchait à soumettre le peuple algérien par la terreur et le sang en ce sens que ce « faux prétexte » de la "civilisation" était absurde, d'autant que le niveau d'instruction des Algériens à l'époque était bien plus élevé que celui du peuple français, en témoigne l'ouvrage "Voyage dans la régence d'Alger en 1833" où son auteur, le commandant Claude-Antoine Rozet (1798- 1858) un officier, naturaliste et explorateur français n'en trouvait pas à redire. Il souligne que "presque tous les hommes savaient lire et compter", tandis qu'en France, "40% de la population était analphabète". La prospérité de l'Algérie avant le colonialisme, marquée par la richesse de ses ressources agricoles et la diversité de ses produits de terroir, n'était plus donc à

démontrer. Ces ressources permettaient même au pays de dégager des excédents pour approvisionner certaines contrées de la Méditerranée, dont la France, qui avait une dette colossale envers l'Algérie pour les quantités considérables de blé qu'elle recevait. Ce naturaliste français reconnaît dans son livre La motivation purement «commerciale» à l'origine de la conquête de l'Algérie en 1830. Ses richesses furent une des principales raisons. Pour parvenir à sa fin, la France a pratiqué la politique de la terreur contre les Algériens pour spolier leurs terres. Les rapports militaires et les témoignages des soldats ayant vécu les événements de l'époque ne révèlent qu'une partie des crimes de guerre commis contre le peuple algérien. Des ordres ont été donnés par le maréchal Bugeaud contre les résistants algériens, notamment contre le symbole de la résistance nationale l'Emir Abdelkader, employant la méthode radicale de la terre brûlée qui consistait à détruire les récoltes et dévaster des villages, causant la mort de milliers d'Algériens dont des femmes et des enfants. Un changement de la structure démographique du pays s'imposait par la terreur repoussant les enfants de la terre vers des zones arides, loin des racines fertiles de leurs ancêtres pour les remplacer par les colons européens. Cette spoliation des terres a été institutionnalisée par la politique coloniale française, notamment par des lois facilitant la confiscation de terres, comme la loi Warnier de 1873, qui a permis l'accaparement massif des terres par les colons. En un siècle, près de trois millions d'hectares de terres fertiles ont été accaparés par la population européenne qui ne représentait que 10% de la population globale, pendant que 9 millions d'Algériens vivaient d'une agriculture de subsistance. L'introduction, par les colons, de nouveaux modes de production agricole basés sur une exploitation extensive et intensive des ressources naturelles, a profondément bouleversé les pratiques ancestrales des paysans algériens. Les cultures traditionnelles et les produits du terroir ont été

remplacés par des cultures de rente (notamment la vigne) destinées à alimenter l'économie française, ce qui a conduit à la destruction progressive de l'autosuffisance alimentaire locale, aggravant la faim et la misère des Algériens. Comme si la spoliation des terres ne suffisait pas, les autorités coloniales imposaient aux agriculteurs algériens des fiscalités oppressives aggravant leur précarité, tandis que les colons bénéficiaient de subventions et de conditions fiscales favorables renforçant leur mainmise sur les terres. C'est dans ce climat de colère et d'oppression que, le 1er novembre 1954, une étincelle de révolte éclate et parcourt les quatre coins du pays, donnant naissance à un mouvement de lutte organisé pour l'indépendance et l'affranchissement du joug colonial. Le monde rural, qui a été longtemps écrasé par des décennies de colonisation, devient ainsi l'un des théâtres majeurs de cette guerre de dignité, animé par l'espoir de récupérer ses terres spoliées et de renouer avec la prospérité d'antan. Ce monde rural est devenu, aujourd'hui, l'un des garants de la sécurité alimentaire et du progrès socio-économique du pays, grâce aux différentes réformes entreprises par les pouvoirs publics après l'indépendance, à commencer par la révolution agraire des années 1970, lancée par le défunt président Houari Boumediène. Depuis lors, l'Algérie est parvenue à surmonter les longues années de braise en retrouvant progressivement sa sécurité et sa souveraineté alimentaires avec des performances très appréciables. En témoignent les derniers rapports internationaux, dont celui des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui classent l'Algérie en première position aux niveaux arabe et africain en matière de sécurité alimentaire. Ainsi, ces luttes passées continuent d'inspirer un présent empreint de fierté et d'espoir, alors que l'Algérie se projette vers un avenir prometteur, en misant pleinement sur ses jeunes pour poursuivre le combat du progrès entamé il y a 71 ans.

B. Habib

Sahara Occidental

L'Algérie parvient à rééquilibrer la résolution du Conseil de sécurité

L'Algérie a refusé vendredi pour la deuxième fois consécutive de participer au vote sur le projet de résolution portant renouvellement du mandat de la MINURSO, et ce, bien qu'ayant réussi, en tant que membre du Conseil de sécurité, à faire évoluer le texte initial de manière substantielle. Après de longues consultations avec les différents membres du Conseil de sécurité à New York et dans les capitales de leurs pays, ayant conduit au report de la séance de vote, l'Algérie est parvenue à transformer un projet de résolution proposé par les Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité, qui visait dans les faits à liquider la question sahraouie, en une résolution plus équilibrée réaffirmant les principes fondamentaux du droit international et de la

Charte des Nations Unies, notamment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, ainsi que les paramètres fondamentaux d'une solution juste du conflit. Les Etats-Unis d'Amérique, en leur qualité de "porte-plume", avaient présenté, le 22 octobre 2025, un projet de résolution reflétant une position ouvertement en faveur du Maroc. Ce texte voulait imposer une solution unilatérale fondée sur la proposition d'autonomie comme unique option, en contrepartie de sa normalisation et de son soutien à l'entité sioniste, notamment dans la guerre d'extermination menée contre le peuple palestinien à Ghaza. Le texte initial décrivait la proposition d'autonomie comme "base la plus crédible" et "solution la plus réaliste", allant jusqu'à la considé-

rer comme "unique cadre de négociation". Il proposait, en outre, de proroger le mandat de la MINURSO de seulement trois (3) mois, dans une tentative d'imposer le fait accompli, de mettre fin au rôle de la mission onusienne et de la transformer en simple mécanisme politique chargé d'appliquer la thèse de l'autonomie. Mais, grâce aux efforts soutenus de l'Algérie et aux consultations qu'elle a menées avec les différentes parties, des améliorations substantielles ont été apportées au texte initial à travers deux révisions successives, aboutissant au texte final présenté la veille même de la séance de vote reportée. Ces modifications concernent quatre (4) axes principaux qui ont permis de rééquilibrer le processus politique.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'appel du 1er Novembre 1954

Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté, le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne. Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie». 1er Novembre 1954. Cet extrait de l'appel au peuple algérien, rédigé par les chefs historiques de la révolution algérienne résume toute l'histoire de cette insurrection armée, visant en premier lieu la libération de la patrie et conquérir la liberté dont le tribut va être chèrement payé, par le sang et par le feu... comme disait Moufdi, le temps des palabres est révolu à jamais ! ... Les promesses jamais tenues depuis du Bourmont, jusqu'à De Gaulle ! Le peuple gisait dans la misère et l'ignorance les plus totales. Un peuple vivant sur la terre des ancêtres mais privé de tous les biens de son pays, alors que le colonisateur ayant occupé le pays par la force, par le fer et le sang raflait toute la mise. Depuis le début du 20ème siècle et la mise en veille des résistances armées du 19ème siècle, que les élites algériennes depuis l'Emir Khaled, Ferhat Abbas, Messali Hadj -entre autres- sont entrées en dialogue avec les gouvernants occupant le pays, afin d'arriver à des compromis ayant comme buts l'amélioration de la situation sociale et le niveau de vie des Algériens dont la plus grande portion laissée pour compte, vivant dans la misère totale, privés de toutes les conditions nécessaires à une vie saine et digne. Les dialogues successifs n'ont jamais abouti à du concret ou bien à une issue favorable pour les Algériens... Ces Algériens fussent-ils des intellectuels et des élites politiques représentant les masses populaires, sont sous-estimés et auxquels l'on avait endossé un attribut péjoratif «d'indigènes», un statut sociopolitique qui les reléguait à des conditions de sujets », sans les moindres droits. Les événements tragiques de mai 45 avaient laissé entendre pour les Algériens que ce colonialisme ne s'était jamais repenti de sa nature criminelle. Donc, le premier novembre était convenu que la «solution finale» ne sera autre que les armes... L'avenir leur donnera raison...

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Soudan,
l'enfer sans témoin

El-Fasher n'est plus. La capitale du Darfour-Nord, assiégée pendant plus de 500 jours, a succombé sous les assauts des Forces de soutien rapide (FSR), paramilitaires dirigés par le général Mohamed Hamdan Daglo. Des centaines de cadavres jonchent les rues, les hôpitaux ont été bombardés, et les survivants fuient à pied, hargés, vers des campements de fortune. Le chef des opérations humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, l'a dit sans détour devant le Conseil de sécurité: «El-Fasher, déjà théâtre d'un niveau catastrophique de souffrance humaine, a sombré dans un enfer plus sombre encore. Du sang sur le sable, et du sang sur nos mains. Le massacre de plus de 460 personnes dans la maternité de l'hôpital saoudien a été la goutte d'horreur de trop. L'Organisation mondiale de la santé, par la voix de son directeur Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est dite «profondément choquée», exigeant un cessez-le-feu immédiat. L'ONU parle désormais d'un «schéma délibéré d'exécutions ethniquement ciblées», évoquant des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Face à cette tragédie, les cris des ONG résonnent dans le vide. Human Rights Watch avertit: «Si le monde n'agit pas en urgence, les civils risquent de subir des crimes plus abominables encore». Sur le terrain, des humanitaires témoignent de foules affamées, de femmes violées, d'enfants perdus. Les communications sont coupées, mais les images satellites parlent : une ville rasée, un peuple broyé. Au Conseil de sécurité, la diplomatie s'essouffle. L'Algérie, rejointe par la Sierra Leone, la Somalie et le Guyana, a exigé une réunion d'urgence, dénonçant les atrocités commises à El-Fasher et appelant à «une cessation immédiate des hostilités et à l'ouverture de couloirs humanitaires». Une initiative saluée par l'Union africaine, qui rappelle qu'«il ne peut y avoir de solution militaire à la crise soudanaise». Mais le fracas des armes couvre les appels à la raison. L'Occident, paralysé par ses calculs géopolitiques, observe à distance le naufrage d'un pays que la famine, la guerre et l'indifférence ont condamné. Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, l'a résumé avec gravité: «Le monde doit choisir entre le silence ou la solidarité». Pendant ce temps, au Darfour et au Kordofan, des villes brûlent, des ethnies disparaissent, et une génération entière est sacrifiée. Le Soudan, berceau d'une histoire millénaire, se délite sous nos yeux — et l'humanité, une fois de plus, détourne le regard.

CAAR

Le chiffre d'affaires escompté pour 2028 excèdera 20 milliards DA

Le chiffre d'affaires de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAT) prévu en 2028 dépassera les 20 milliards DA, a indiqué mardi son PDG, Ammar Meslouh. Dans une déclaration à l'APS en marge d'une conférence dédiée aux clients de la société à l'hôtel Sheraton d'Annaba, M. Meslouh a précisé que "le nouveau plan stratégique à lancer dès 2026 vise à augmenter le chiffre d'affaires, consolider les performances et occuper une position de leader sur le marché national des assurances". L'ambition, a-t-il ajouté, est de restituer à la compagnie sa position de leader non pas par le seul volume du chiffre d'affaires mais aussi par l'innovation, la qualité des prestations, la présentation de produits nouveaux aux particuliers et aux entreprises et le développement du marché national de l'assurance pour atteindre le niveau des pays avancés. Il a également évoqué les efforts de la société pour rapprocher ses services aux citoyens et entreprises privées à travers la diffusion de la culture de l'assurance et du management méthodique des risques, soulignant que la CAAR détient actuellement 12% de parts sur le marché national et projette de les porter à 15% dans les prochaines années. La concrétisation de ces ambitions requiert l'amélioration de la qualité des prestations et la proposition de solutions innovantes et stables, a-t-il ajouté Concernant les plans 2026, M. Meslouh a indiqué que la société lancera plusieurs initiatives pour développer le marché et améliorer les prestations dont " l'assurance-crédit à l'exportation " pour consolider la solvabilité et protéger les opérateurs économiques ainsi que l'application " Karama " pour faciliter les déclarations et les demandes d'indemnisation par smartphone traduisant ainsi la transition numérique de la société outre l'élargissement de son offre à l'assurance agricole et la présentation de nouvelles offres aux particuliers et aux entreprises des divers secteurs.

Intermédiaires non bancaires

Un maillon essentiel pour diversifier les sources de financement

Les participants à une conférence-débat sur les intermédiaires financiers non bancaires (IFNB), tenue à Alger, ont souligné le rôle clé de ces intermédiaires dans la mobilisation de l'épargne pour soutenir les besoins en financement des entreprises et des start-up, en vue d'accompagner les efforts engagés pour la diversification de l'économie nationale. Cette rencontre a été organisée lundi soir par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (Ifidas), sous le thème : «Intermédiaires financiers non bancaires, une alternative pour le financement de l'économie», en collaboration avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob). L'événement, qui a réuni des experts, des représentants de ministères, des cadres du secteur financier et des professionnels, a vu la présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, du président de la Cosob, Youcef Bouzenada, et du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Chakib Smail Kouidri. Dans son allocution, M. Ouadah a mis en exergue l'importance des IFNB dans le système financier algérien qui doit s'adapter aux mutations de l'économie numérique et immatérielle, en pleine expansion. Il a évoqué, dans ce contexte, «plusieurs réussites d'ingénieurs algériens capables de générer des revenus de plusieurs millions de dollars sans disposer d'infrastructures lourdes», ce qui démontre, selon lui, le potentiel de l'économie numérique. Pour M. Ouadah, le développement de cette nouvelle économie «n'est plus un choix, mais une obligation», rappelant que la création de son département ministériel s'inscrivait dans cette logique et que les réformes introduites dans la loi sur l'investissement vi-

saient à «encourager l'économie de la connaissance et valoriser l'investissement immatériel». De son côté, le président de l'Ifidas, Ahmed Hattari, a souligné que, dans «le contexte actuel marqué par des besoins de financement croissants de l'économie nationale, les IFNB pouvaient mobiliser et orienter l'épargne vers l'investissement productif, facilitant ainsi l'accès au financement des entreprises, notamment les PME, et contribuant à l'innovation et à la diversification économique». Ces intermédiaires, qui incluent les compagnies d'assurances, les fonds d'investissement, les sociétés de capital-investissement, les institutions de micro-finance et les plateformes de financement participatif, peuvent également renforcer la profondeur et la solidité du marché financier, a-t-il estimé. Le président de la Cosob a affirmé que les IFNB sont devenus un instrument «très important» dans le financement des économies, citant les derniers chiffres de la Banque mondiale selon lesquels la valeur mondiale des financements non bancaires représentait environ 50% du total des actifs financiers mondiaux. Dans ce contexte, M. Bouzenada est revenu sur les efforts déployés par les pouvoirs publics pour développer ce secteur, en présentant les principales données sur l'activité du capital-investissement en Algérie. Le secteur compte cinq sociétés en activité, la première ayant été créée en 2008, avec une capitalisation de 19 milliards de dinars (mds DA), selon les chiffres du président de la Cosob. Ces sociétés gèrent, pour le compte du Trésor public, des fonds d'investissements créés au niveau des wilayas pour une valeur de 58 mds DA. A fin 2024, 169 prises de partici-

pation ont été comptabilisées pour une valeur de 7,8 mds DA, a-t-il précisé. Pour sa part, Meriem Tarzaali, consultante et membre du Conseil scientifique de la Cosob, a mis en avant l'importance de ces acteurs non bancaires, surtout dans le contexte actuel de diversification économique, estimant que les IFNB complètent et renforcent le système bancaire traditionnel. «Ces financements participatifs ont un poids considérable et ont contribué à l'essor de nombreuses économies avancées, leur valeur ayant presque doublé entre 2011 et 2023», a-t-elle fait savoir. De son côté, Lotfi Temam, directeur général de Tell Market, société de gestion de fonds d'investissement agréée par le ministère des Finances en 2016, a souligné le rôle des IFNB dans la création et l'accompagnement des start-up, les qualifiant de «catalyseurs pour le développement du marché financier». Saluant la promulgation en 2025 des textes réglementaires portant sur l'activité des organismes de placement de capitaux à risque (OPCR), l'intervenant a mis en avant la contribution de ces investisseurs à la création et à l'expansion des PME, ainsi qu'à l'appui des porteurs de projets innovants. Pour sa part, Khaled Bettaieb, consultant tunisien spécialisé dans les risques émergents et la finance digitale, est revenu sur l'expérience tunisienne dans ce domaine, en soulignant que le développement des IFNB est dicté notamment par les besoins des PME et des micro-entreprises en financement, souvent inaccessibles via le système bancaire. Ces financements alternatifs n'exigent pas de garanties, mais cherchent plutôt la valeur et la viabilité des projets, a-t-il expliqué.

PLF 2026

Plusieurs projets routiers proposés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a affirmé jeudi au Conseil de la Nation, que le projet de loi de finances (PLF) 2026, comprend plusieurs projets routiers importants, répartis de manière "équilibrée" à travers les différentes wilayas du pays. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Djellaoui a expliqué que plusieurs projets relatifs à la réalisation de nouvelles routes, à leur dédoublement ou à leur réhabilitation ont été proposés dans le cadre du PLF 2026. Le ministre a évoqué plusieurs opérations de réhabilitation de la route nationale RN1, reliant les wilayas de Ghardaïa, El Menia et In Salah, inscrites dans le PLF 2026. Parmi ces opérations figure un tronçon de 23 km dans la wilaya d'El Menia, pour une enveloppe de 1,01 milliard de DA, ainsi que deux autres opérations portant sur 41 km dans la wilaya d'In Salah, pour

une enveloppe de 3,3 milliards de DA. A ce titre, la wilaya d'El Menia a bénéficié de trois opérations, couvrant 84 km pour un montant de 4,8 milliards de DA, dont les travaux sont actuellement en cours. La même wilaya a également bénéficié de trois autres opérations de renforcement de routes sur une distance de 52 km pour un montant de 45,2 milliards de DA, dont 12 km ont été entièrement achevés. Ces projets de modernisation visent à "absorber la densité croissante du trafic routier et à maintenir un niveau de service satisfaisant afin de garantir la sécurité des usagers de la route", a souligné le ministre, relevant que les opérations en cours et celles proposées dans ce cadre interviennent en attendant l'inscription, à l'avenir, d'un projet de dédoublement de l'ensemble de la route, ainsi que celui du dédoublement de la RN51, qui en constitue une branche vers Timimoun, d'autant plus que ces travaux seront réalisés par "étapes successives et étudiées".

Education nationale

Conférence nationale sur la mise en œuvre des projets sectoriels

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé une conférence nationale, consacrée au suivi de la mise en œuvre des projets sectoriels au titre du programme de l'exercice 2025, et à l'examen d'une série de questions organisationnelles et pédagogiques prioritaires, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Cette visioconférence tenue mercredi soir, en présence de cadres de l'administration centrale, des directeurs de l'éducation et des directeurs délégués, a permis d'aborder le "suivi de la mise en œuvre des projets du programme pour l'année 2025", précise la même source. Dans ce cadre, le ministre a rappelé "la nécessité du lancement des projets inscrits dans le cadre de ce programme dans les délais fixés", soulignant que cette conférence portait essentiellement sur "le suivi de l'avancement de la mise en œuvre de ces projets sur le terrain". A cette occasion, M. Sadaoui a suivi des exposés présentés par les directeurs de l'éducation, afin de "faire le point sur l'état d'avancement de leur réalisation, traiter les difficultés rencontrées au niveau des différentes wilayas du pays, et examiner les mesures à même de garantir le respect du calendrier d'exécution en vue d'atteindre les objectifs tracés". Il a, à cet égard, indiqué avoir donné "plein pouvoir aux directeurs de l'éducation pour organiser les

services de leurs directions, avec efficacité et en toute transparence, réaffirmant l'engagement de son département à renforcer ces services avec des compétences intègres et qualifiées, afin d'assurer le bon fonctionnement du secteur de l'éducation". Concernant le dossier de "l'exploitation des listes de réserve pour le poste de superviseur d'éducation", le ministre de l'Education nationale a précisé que "l'autorisation exceptionnelle obtenue auprès de la Direction générale de la fonction publique (DGFP) concerne l'exploitation des listes de réserve pour le corps des superviseurs d'éducation seulement, vu le besoin impérieux en la matière dans les établissements qui connaissent un déficit dans ce domaine". Le ministre a également insisté sur "la nécessité de répartir les postes disponibles de manière équilibrée et étudiée, entre les établissements éducatifs, en vue d'assurer leur stabilité et leur bon fonctionnement". Pour ce qui est de la question du "chauffage", le même responsable a mis l'accent sur "la nécessité de s'assurer de la disponibilité des moyens de chauffage à l'intérieur des établissements éducatifs et de leur bon fonctionnement afin de garantir le confort des élèves et des cadres de l'éducation, durant la saison hivernale", soulignant en même temps "l'activation du système d'alerte pour signaler tout problème lié au chauffage, dès son

apparition, pour une intervention rapide et le traitement de tout dysfonctionnement, en temps opportun". Abordant le dossier de "l'ancrage de la culture d'excellence, de compétitivité et d'innovation en milieu scolaire", M. Saâdaoui a souligné "l'impératif de consacrer cette culture, en accompagnant les concours annoncés par le ministère, à savoir le concours national inter-lycées, le concours national de l'innovation scolaire, ainsi que le concours du mois de la langue arabe". Le ministre a, en outre, mis en exergue "la nécessité de promouvoir ces initiatives, via les pages officielles des directions de l'Education et d'assurer leur couverture médiatique dans leurs différentes étapes, pour inciter les élèves à une participation positive et mettre en relief les talents créatifs en milieu scolaire". Concernant "les dispositions sécuritaires et sanitaires au sein des établissements éducatifs", le ministre a affirmé l'importance de "prendre toutes les mesures nécessaires liées à la sécurité des structures et équipements", soulignant "l'impératif de faire preuve de vigilance pour éviter tout accident ou préjudice". Cette démarche intervient, selon le ministre, dans le cadre du "suivi de l'état des structures éducatives, notamment vétustes pour éviter le risque d'accidents avec la prise des dispositions sanitaires pour prévenir l'apparition de maladies ou de pandémies".

Dépistage précoce du cancer du sein

Des chercheurs algériens explorent les perspectives de l'IA

L'Intelligence artificielle (IA) s'impose comme un outil essentiel d'accompagnement du secteur de la santé, incitant les chercheurs algériens, porteurs de projets innovants, à développer des solutions avancées pour le dépistage précoce du cancer du sein, l'une des formes les plus répandues de

cette pathologie dans le monde. Parmi ces initiatives remarquables, figure celle menée par une équipe dirigée par la chercheuse au Centre de développement des technologies avancées (CDTA), Fatiha Alim Ferhat, à l'origine d'un programme intelligent, en mesure de détecter les variations microscopiques des tissus,

révélant l'existence d'une tumeur. Le programme s'appuie sur une base de données médicales "riche et continuellement alimentée", lui permettant de reconnaître les différents types du cancer et d'assurer, ainsi, un dépistage fiable avec un haut degré de précision. "Cet outil permet un diagnostic rapide, facilitant la prise de décisions médicales, ce qui contribue, par conséquent, à renforcer l'efficacité des consultations périodiques et à encourager le dépistage précoce, augmentant, ainsi, les chances de guérison", a-t-elle déclaré à l'APS. Le second projet prometteur est celui de Ahmed Ilyes Bensalem, étudiant à l'École supérieure d'Informatique de Sid-Bel-Abbès, dont la spécialisation en IA a permis la conception d'un programme médical dédié au dépistage du cancer, qui repose sur l'analyse rapide des échantillons issus des biopsies. Le projet se distingue par "sa capacité à accélérer, de manière inédite, le processus de dépistage du cancer, réduisant, drastiquement, les délais de délivrance des résultats de cette analyse, qui nécessitent, usuellement, plusieurs semaines", explique ce jeune concepteur, lauréat du prix du président de la République de l'étudiant innovant. "Ce système révolutionne littéralement l'analyse des biopsies.

Sétif

02 personnes arrêtées pour possession de munitions et armes artisanales

La brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de la wilaya de Sétif a arrêté deux personnes impliquées dans la possession de munitions et d'armes à feu de fabrication artisanale, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de cette sûreté. La même source a précisé qu'il s'agit de 8 armes à feu de fabrication artisanale, 165 cartouches pleines (12 mm et 16 mm), de 224 cartouches vides et de matériel utilisé pour rechargement de cartouches en plus de 35 kg de poudre noire et une somme d'argent de 700.000 DA. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives à l'arrivée à Sétif de deux personnes originaires d'une wilaya voisine pour y écouler des armes à feu artisanales et une quantité de poudre noire, a précisé la même source ajoutant qu'un plan de surveillance a été aussitôt établi permettant l'arrestation en flagrant délit des suspects âgés de 44 et 55 ans. Selon la même source, un véhicule de tourisme a été ainsi intercepté à la cité Ain Trig à l'entrée Sud de la ville de Sétif à son bord deux personnes et la perquisition du véhicule a permis de trouver une quantité de 32 kg de poudre noire et trois armes à feu artisanales. Après obtention de l'autorisation de perquisition des domiciles des suspects auprès des instances judiciaires compétentes, les quantités restantes de la saisie ont été trouvées ainsi que ledit montant, a-t-on ajouté. Au terme des procédures d'enquête, les deux suspects ont été présentés devant le parquet compétent près le tribunal d'Ain Oulemene (Sud de Sétif), selon le communiqué.

HADJ 2026

Jeudi prochain, dernier délai d'inscription au tirage au sort

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a rappelé, vendredi dans un communiqué, aux citoyens et citoyennes désirant participer au tirage au sort pour la saison du hadj 1447H/2026, que le jeudi 6 novembre 2025 est le dernier délai d'inscription. Dans son communiqué, le ministère rappelle également aux concernés que ces inscriptions s'effectuent au niveau des sièges des APC ou en ligne, sur son site <https://interieur.gov.dz/index.html>. Concernant les conditions requises pour s'inscrire, le document précise qu'"il faut être de nationalité algérienne, avoir 19 ans révolus le jour de l'inscription, ne pas s'être inscrit dans plus d'une commune, et ne pas avoir effectué le pèlerinage au cours des sept dernières années (à compter de 2019), excepté pour le mahram accompagnant une femme n'ayant pas accompli le hadj au cours des sept dernières années". "La femme âgée de moins de 45 ans doit être accompagnée d'un mahram, tandis que la femme de plus de 45 ans peut s'inscrire avec ou sans mahram", selon la même source, qui souligne que "les candidats doivent aussi renseigner le formulaire mis à leur disposition". "Tout citoyen peut s'inscrire seul au tirage au sort (inscription individuelle). En cas de double inscription, le mahram et la femme souhaitant accomplir le hadj peuvent s'inscrire ensemble et se voir délivrer un reçu et une fiche uniques. Pour la triple inscription, le mahram peut inscrire avec lui deux femmes au maximum et recevoir un reçu et une fiche uniques", explique le communiqué, ajoutant que "pour les double et triple inscriptions, les concernés doivent s'inscrire au niveau de la commune de résidence du mahram".

Gendarmerie nationale à Chlef

Un réseau de trafic de drogue démantelé et plus de 47 kg de kif traité saisis

Les éléments du Service de recherches et d'investigations (SRIR) de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Chlef ont réussi à interpellier un individu impliqué dans une affaire criminelle de détention, transport et vente de stupéfiants, ainsi que dans une opération de contrebande grave de drogue mettant en péril l'économie nationale et la santé publique, à l'aide d'un moyen de transport. L'opération a été déclenchée suite à des informations précises parvenues aux enquêteurs, faisant état de l'arrivée d'un véhicule en provenance d'une wilaya de l'Ouest, transportant une importante quantité de kif traité, et se dirigeant par l'autoroute Est-Ouest vers une ville du centre du pays. Une patrouille conjointe a alors été mise en place par les enquêteurs du service, en coordination avec la brigade de sécurisation de l'autoroute, et avec le concours de l'équipe cynotechnique spécialisée dans la détection de stupéfiants. Le véhicule suspect a été intercepté, et une fouille minutieuse a permis de découvrir plusieurs paquets soigneusement dissimulés sous les sièges. La poursuite de l'enquête a conduit à l'identification des autres membres du réseau, composé de trois individus, dont deux sont toujours en fuite. L'opération s'est soldée par l'arrestation du conducteur et la saisie de plus de 47 kilogrammes de kif traité, ainsi que du véhicule utilitaire avec ses documents administratifs, d'une somme d'argent estimée à 2,6 millions de centimes, provenant du trafic, et de plusieurs téléphones portables. Après l'accomplissement des procédures légales, le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre des faits qui lui sont reprochés. **N. Ouadah**

Festivités du 71ème anniversaire de la révolution de Novembre

Le SG de wilaya préside la distribution de 2072 logements

Dans le cadre des festivités grandioses entrant dans la commémoration du 71ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale du 1er novembre (1954-1962), le secrétaire général de la wilaya d'Oran a présidé jeudi à la Mosquée Pôle «Ibn Badis», la cérémonie officielle de remise des décisions d'affectation aux familles bénéficiaires d'un quota de 2072 nouvelles unités de logements toutes formules. La cérémonie a eu lieu en présence de M. Douifi Ameur

représentant personnel auprès du ministre de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire M.Mohamed Tarek Laribi, du P/APW M.Chalabi Mohamed, du comité sécuritaire local, du délégué local Médiateur de la république, des membres du Parlement, des cadres, chefs de daïra et élus locaux, de l'observatoire national de la société civile et du Conseil supérieur de la jeunesse. La cérémonie a eu lieu à l'issue du coup d'envoi officiel donné via visioconférence par le ministre M. Ta-

rek Laribi à partir de la wilaya de Bejaia de la grande opération de distribution de 144.601 unités de logements tout type à l'échelle nationale. A l'échelle de la wilaya d'Oran, 2072 logements ont été distribués dont 973 unités type social répartis à travers dix (10) communes et 1099 autres unités type LPA dans six (6) communes. Les familles bénéficiaires se sont déclarées «très heureuses» de cette initiative du président de la république qui vient les délivrer d'un vrai calvaire. **B.Habib**

Le SG de l'UGTA, Ammar Takdjout, à Oran

L'importance du dialogue social souligné

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Ammar Takdjout, a souligné, mercredi à Oran, l'importance du dialogue social et du renforcement des passerelles de confiance entre l'administration et les travailleurs. Dans une allocution prononcée lors de la quatrième rencontre nationale des cadres syndicaux du secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, organisée à la salle de conférences du Village méditerranéen, M. Takdjout a appelé à «ancrer la culture du dialogue avec le partenaire social», insistant sur le fait que «le dialogue social et les liens de confiance entre l'administration et les travailleurs constituent un moyen essentiel de protection de la nation». Il a ajouté qu'il est nécessaire de «privilégier le langage du dialogue entre l'administration et les travailleurs, au bénéfice des deux parties et du pays», précisant que «l'UGTA n'est pas un espace de conflits, mais un cadre de concertation, de dialogue et de défense des droits légitimes des travailleurs». M. Takdjout a également affirmé que «l'UGTA poursui-



vra ses rencontres avec les partenaires sociaux des différents syndicats nationaux afin d'écouter leurs préoccupations et de défendre les droits des travailleurs», rappelant que «l'Union générale des travailleurs algériens est une école du patriotisme». Cette rencontre, orga-

nisée à l'initiative de la Fédération nationale des travailleurs du secteur du bâtiment, de l'habitat et de la ville, s'est tenue sous le slogan «Nous sommes des partenaires, pas des adversaires» et a réuni des représentants syndicaux venus de plusieurs wilayas du pays, indique-t-on.

Guerre de libération

Colloque national sur le rôle de la Wilaya V historique

Le rôle de la Wilaya V historique dans la Guerre de libération nationale et les figures marquantes qui y ont contribué ont constitué le thème central d'un colloque national organisé, mercredi à l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella. Ce deuxième colloque national, intitulé "La contribution de la Wilaya V à la Révolution algérienne : figures et symboles", a été organisé conjointement par le Laboratoire d'histoire de l'Algérie de l'Université d'Oran 1, la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit, le bureau de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), ainsi que le Musée du moudjahid, indique-t-on. Les intervenants ont mis en lumière le rôle stratégique de cette région historique, qui a consisté à desserrer l'étau imposé aux autres zones du pays et à soutenir leur combat durant la Guerre de libération nationale. Le chef du département d'histoire et d'archéo-

logie de l'université Oran 1, Sadek Kacem, a rappelé que la Wilaya V, la plus vaste des wilayas historiques, avait connu, à l'instar du reste du pays, des attaques contre les intérêts français, dans la nuit du 1er novembre 1954, avant que la lutte ne s'intensifie rapidement entre 1954 et 1958. Il a évoqué de rudes batailles, telles que celles de Sidi-Ghalem, Fellaoucene et Benouissi, qui infligèrent de lourdes pertes à l'armée coloniale française et démontrèrent la force et la portée nationale de la Révolution, contrairement aux allégations de la propagande coloniale. De son côté, le professeur Boubaya Abdelkader, directeur du Laboratoire d'histoire de l'Algérie, a souligné que la Wilaya V se distinguait par une organisation militaire rigoureuse et la création de nombreux groupes de fedaïin à Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et Mascara, ce qui renforça la diversité et l'efficacité de la lutte ar-

mée, poussant l'ennemi à redoubler de violence et de barbarie contre les civils algériens. Il a également rappelé que les ports de la région, notamment ceux d'Oran et de Tlemcen, servirent de points d'approvisionnement en armes et en munitions, en provenance des pays soutenant la Révolution algérienne, en tête desquels l'Egypte. A ce titre, il a cité l'opération du yacht "Dina", supervisée par le moudjahid Ahmed Ben Bella, qui quitta l'Egypte, le 28 février 1955, avec à son bord 21 tonnes d'armes et de munitions destinées à la guerre de libération. Au cours de cette rencontre, un hommage particulier a été rendu aux chefs de la Wilaya V historique, parmi lesquels Larbi Ben M'hidi, Houari Boumediene et Boudghen Benali (Colonel Lotfi), tandis qu'une attention particulière a été accordée aux parcours des martyrs Commandant Ferradj et Oudoukh Mohamed, figures emblématiques de la région.

Président du «GAAN», Abdelouahab Gaoua

«L'Algérie se distingue par une forte production locale de solutions numériques»

L'Algérie se distingue par une forte production locale de solutions numériques, a affirmé, jeudi à Oran, le président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Abdelouahab Gaoua. Cette production concerne, notamment, les logiciels de gestion comme PC Compta, ou encore ceux développés par Intellis, Inapecs et Certus IT, qui font figure de références nationales, a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS en marge du Salon des fournisseurs de l'industrie, qui se clôture, jeudi au centre des conventions d'Oran, ajoutant qu'une grande partie des PME utilise des solutions numériques nationales. Le même interlocuteur a noté que "même les solutions étrangères sont intégrées par des opérateurs algériens, garantissant ainsi un savoir-faire local". Il a par ailleurs souligné l'importance croissante de la transformation numérique dans le secteur industriel, à travers le concept d'Industrie 4.0. Celle-ci repose sur le pilotage intelligent des usines, grâce à des capteurs et logiciels permettant de surveiller, automatiser et optimiser la production. En Algérie, cette transition est déjà amorcée, a-t-il indiqué, soulignant que des entreprises modernisent leurs anciennes machines en y ajoutant des capteurs, tandis que les nouveaux équipements sont désormais livrés "connectés" et prêts pour l'ère numérique. Créé au début de l'année 2020, le GAAN est un Groupement d'intérêt économique à but non lucratif. En l'espace de six ans, le GAAN a regroupé plus de 1.500 membres, dont des entreprises spécialisées et des startups couvrant l'ensemble des métiers du numérique.

Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture

Journée d'information sur l'entrepreneuriat au profit des diplômés

L'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran a organisé, jeudi, une journée d'information consacrée à l'entrepreneuriat au profit de ses diplômés, a indiqué le directeur de l'établissement, Zakaria Hadjadj Aoual. Cette rencontre a été organisée à l'occasion de la création d'un Centre de développement de l'entrepreneuriat au sein de l'institut, avec la participation de l'Agence nationale de développement et de soutien à l'entrepreneuriat (NESDA) d'Oran, de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran, ainsi que d'experts en entrepreneuriat, précise-t-on de même source. Les intervenants ont souligné, à cette occasion, l'importance de promouvoir l'esprit d'initiative chez les jeunes diplômés de l'institut et de les aider à acquérir les connaissances et outils nécessaires pour créer leurs propres entreprises, contribuant ainsi au développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, ainsi qu'à la création de valeur ajoutée sur les plans économique et social. Cette journée d'information a également été marquée par la présentation d'expériences réussies de jeunes entrepreneurs, ainsi que par des communications sur les mécanismes de soutien et d'accompagnement offerts par les différentes institutions publiques, notamment lors des phases d'élaboration et d'étude des projets. La manifestation s'est clôturée par l'organisation d'ateliers pratiques, au cours desquels des explications détaillées ont été fournies sur la manière de concrétiser une idée de projet, dans le but de renforcer la formation appliquée et de promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes intéressés par le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Chlef

Les citoyens réclament le nettoyage urgent des avaloirs

À l'approche de la saison hivernale, de nombreux habitants de la wilaya de Chlef, notamment du chef-lieu de la wilaya, expriment leurs inquiétudes face à l'état de dégradation du réseau d'évacuation des eaux pluviales. Dans plusieurs quartiers de la ville, les avaloirs sont complètement obstrués par les ordures, les feuilles mortes et les déchets plastiques, empêchant ainsi l'écoulement normal des eaux de pluie. Les citoyens, rencontrés sur place, affirment craindre une répétition des inondations qui avaient déjà causé d'importants dégâts matériels par le passé. Les avaloirs sont bouchés depuis des mois. À chaque averse, l'eau s'accumule et envahit les chaussées et parfois même les habitations, déplore un habitant de la cité. Plusieurs riverains interpellent les autorités locales et les services techniques de la commune afin d'organiser, dans les plus brefs délais, des opérations de curage et de nettoyage pour prévenir tout risque d'inondation. Selon eux, un simple entretien régulier permettrait d'éviter bien des drames. De leur côté, des associations de quartier appellent à la responsabilité citoyenne, exhortant les habitants à ne pas jeter les déchets dans la rue, rappelant que la propreté urbaine est une affaire collective. Les pluies récentes survenues dans certaines régions de l'Ouest du pays ont ravivé la crainte d'un automne pluvieux. À Chlef, les citoyens espèrent que les services concernés agiront avant qu'il ne soit trop tard, afin d'assurer une meilleure protection des personnes et des biens.

N. Ouadah

Saïda

Lourdes peines pour les voyous de «Trig El Kahla»

Endarmes et policiers de la ville de Saïda ont réussi à mettre fin aux activités d'une bande de voyous composée de 20 éléments dont 04 mineurs qui ont semé la terreur au sein du quartier populaire et connu dans le jargon local de "Trig-El-Kahla" et terrorisé les habitants en usant d'armes blanches, portant atteinte à la sécurité des familles et leurs biens et installant un climat d'instabilité et d'insécurité ponctué de bagarres et d'affrontements. Arrêtés et présentés devant la Justice, le verdict est tombé tard dans la nuit de mercredi dernier. Des peines allant de 01 an à 10 ans de prison ferme ont été infligées à chacun de ces 20 malfaiteurs qui ont été aussi les auteurs de plusieurs vols de véhicules endommagés. A Signaler qu'un arsenal d'armes blanches prohibées a été saisi dont des sabres, des couteaux douk-douk et autres qui servaient aux actes de violence et sacage de biens publics.

OULDOGBAN

Relizane

Visite symbolique à l'hôpital Mohamed Boudiaf en hommage aux nouveau-nés du 1er Novembre

Dans une belle initiative empreinte d'une profonde symbolique nationale, les autorités locales de la wilaya de Relizane ont effectué, dans la matinée du samedi 1er novembre 2025, une visite au service de maternité de l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf, à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, placée cette année sous le slogan Message aux générations. La visite a été conduite par le chef de cabinet du wali de Relizane, représentant ce dernier, en présence du délégué à la sécurité de la wilaya, du directeur de la santé, du chef de daïra de Relizane, du directeur de l'hôpital, ainsi que du personnel médical de garde. Au cours de cette visite symbolique, la délégation s'est rendue auprès des nouveau-nés venus au monde en ce jour historique, adressant leurs félicitations et leurs vœux de santé et de bonheur aux mères et à leurs enfants. Les responsables ont souligné que ces naissances, survenues le jour du déclenchement de la Révolution, représentent le symbole de la continuité des générations et du renouveau de la vie dans une Algérie libre et fière. En clôture de la visite, les participants ont réaffirmé leur reconnaissance et leur gratitude envers les martyrs et les moudjahidine qui ont forgé la gloire du pays, soulignant que leur message restera à jamais gravé dans la mémoire de la nation.

N. Aymen

Commémoration du 71ème anniversaire du déclenchement de la Révolution

Sidi Bel Abbès célèbre l'événement par une vague de projets structurants

Par Mohamed Nouar

Étalée sur trois jours, la wilaya de Sidi Bel Abbès a célébré avec faste et solennité le 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Libération Nationale. Loin de se limiter à la simple commémoration historique, cet événement a été marqué par une impulsion significative en matière de développement local, témoignant de l'engagement des autorités sous la houlette du premier responsable de l'exécutif Kamel Hadji, à perpétuer l'idéal de la Révolution par l'amélioration concrète du cadre de vie des citoyens.

Le programme des festivités, décliné à travers plusieurs communes, a culminé avec l'inauguration et le lancement de 52 projets de développement, mobilisant des investissements considérables dans des secteurs névralgiques. Le volet social a été au cœur de cette dynamique, avec la distribution tant attendue de 3 403 unités de logement sous diverses formules. Cette opération, saluée par une joie palpable chez les bénéficiaires, a concerné notamment 170 logements sociaux locatifs destinés à résorber l'habitat précaire, 380 logements promotionnels aidés (LPA), 2 570 aides financières pour le logement rural et 283 aides pour les lotissements sociaux des Hauts Plateaux, soulignant l'attention portée au développement du monde rural. Le Directeur du Logement a souligné l'ampleur des efforts, révélant que le

volume total de logements distribués depuis 2025 atteint désormais 7 413 unités, une donnée qui illustre la priorité accordée au droit au logement décent. Dans une région à vocation agricole, l'inauguration de trois centres de proximité de stockage de céréales représente un pas majeur vers la sécurisation et la rationalisation de la production agricole. Ces infrastructures, baptisées aux noms de Chouhada locaux (Ouafi El Habib, Moumen Yahia, et Bekhtaoui Habib), lient le souvenir du sacrifice à un investissement pour l'avenir économique. Parallèlement, la modernisation des réseaux énergétiques a progressé, avec la mise en service du gaz naturel au profit d'une centaine de familles, et le raccordement au réseau électrique de 140 foyers supplémentaires à travers plusieurs douars et fermes.

Ces extensions sont vitales pour l'amélioration des conditions de vie et le désenclavement. L'événement a également été l'occasion d'inaugurer un éventail d'infrastructures publiques de proximité, essentielles à l'animation de la vie citoyenne à savoir une annexe administrative (APC, Centre Foncier Intercommunal) pour rapprocher l'administration des administrés, des infrastructures sportives (stade communal réhabilité à Oued Sefioun, stades de proximité) pour encourager la pratique sportive, la mise en service d'un nouveau bureau de poste (Moulay Slissen) et la réouverture d'agences rénovées (quartier le Rocher), améliorant les

services financiers et postaux. Des projets d'aménagement urbain ont été lancés, visant la réhabilitation de quartiers (Khemlich), la création d'espaces de loisirs, et la réhabilitation d'édifices culturels emblématiques (théâtre de plein air Saim Lakhdar, salle Adda Boudjelal). Ces initiatives visent à améliorer l'esthétique urbaine et offrir des lieux de socialisation et de culture. Le secteur de l'éducation n'a pas été en reste, avec la pose de la première pierre d'un nouveau CEM et la construction de demi-pensions et cantines, soulignant l'investissement dans la scolarité et l'épanouissement des élèves. Lors de ces sorties, le Wali a insisté sur la nécessité d'une exécution rigoureuse et rapide des travaux, donnant des instructions fermes pour le respect des délais et des normes de qualité. Cette démarche de gouvernance proactive vise à assurer que les bénéfices de ces investissements se fassent sentir sans délai pour la population. La cérémonie s'est conclue par l'hommage rendu aux Moudjahidine, aux veuves de Chahid et aux retraités des corps constitués, un moment de reconnaissance qui ancre le développement actuel dans l'héritage de la guerre de Libération. En conjuguant le souvenir et l'action concrète, Sidi Bel Abbès démontre que l'anniversaire du 1er novembre est une plateforme de relance et de transformation, assurant que le sacrifice d'hier porte les fruits d'un développement durable et inclusif aujourd'hui.

Tiaret

Le wali préside la cérémonie de distribution de 2 460 logements

Par L. Bouhala

Dans le cadre des festivités de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er Novembre 1954, et dans une grande ambiance patriotique empreinte de joie et de fierté, le wali de Tiaret, M. Said Khalil, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Oukel Blekhira, a présidé ce jeudi, la cérémonie de distribution

de 2 460 logements de différents types au Centre national de formation des employés des collectivités locales de Tiaret. De nombreuses personnalités et représentants locaux ont assisté à la cérémonie, notamment le secrétaire de l'Organisation nationale des moudjahidine, M. Chhattah Djelloul, des représentants de la famille révolutionnaire, des autorités civiles et militaires, des députés des deux chambres, le représentant local du Médiateur, des membres du Haut Conseil de la jeunesse, le chef de daïra, les maires, ainsi que des membres de l'exécutif de la wilaya.

Le wali de la wilaya, M. Said Khalil, a pris la parole pour souligner l'importance de cette opération et saluer le travail accompli par les différents services locaux dans la réalisation de ces logements. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de soutenir les efforts nationaux visant à leur fournir un logement décent. Il a assuré aux habitants de la wilaya de Tiaret qu'une nouvelle opération de distribution de logements sera mise en place pour la prochaine fête de l'Indépendance. Une vidéo présentant les différents sites de distribution de logements dans les municipalités de la province a également été projetée. La cérémonie a également été marquée

par la remise de fauteuils roulants à des personnes âgées handicapées, un geste symbolique exprimant la reconnaissance et la gratitude pour les sacrifices de la génération de la révolution.

L'opération comprenait la distribution de logements, comme suit: 130 logements sociaux (50 à Aïn Kermès et 80 à Sougueur) 560 logements LPA (270 à Tiaret, 200 à Mahdia, 60 à Fren-da et 30 à Dahmouni) 1 253 logements ruraux, 100 contrats d'attribution de logements sociaux pour plusieurs communes, dont Ksar Chel-lala, Zamala Emir Abdelkader, Tiaret, Sidi Bakhti, Medroussa, Aïn El Hadid et Madna, 300 approbations de subventions d'État pour l'attribution de logements sociaux, 117 logements privés dans la commune de Tiaret, et 13 résidences officielles pour les imams, conformément aux directives du Président de la république visant à soutenir les imams et à améliorer leurs conditions de vie.

Les bénéficiaires ont exprimé leur joie face à ce processus, qui représente le fruit des efforts de l'État pour fournir un logement aux citoyens, soulignant que cette mesure reflète l'engagement des autorités publiques à poursuivre la politique de logement social et d'équité dans la distribution à travers les différentes régions de la wilaya.

Bejaïa

Coup d'envoi national de l'opération de distribution de 144 601 logements

Par Hocine Smaâli

À l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, M. Mohamed Tarek Belaribi, a donné, jeudi à Béjaïa, le coup d'envoi officiel de l'opération nationale de distribution de logements à travers le territoire national.

Depuis la wilaya de Béjaïa, choisie pour abriter le lancement symbolique de cette vaste opération, le ministre a procédé à la remise des clés et des décisions de bénéficiaires à plusieurs citoyens, marquant ainsi le début de la distribution de 144 601 logements de différentes formules à l'échelle nationale. Selon les chiffres annoncés, cette opération comprend 23 248 logements publics locatifs (LPL), 10 404 logements promotionnels aidés (LPA), 78 463 logements ruraux, 30 450 lots dans le cadre du programme de l'auto-construction, ainsi que 2 036 logements promotionnels libres.

Sur le plan local, la wilaya de Béjaïa bénéficie de 2 554 unités, dont 509 logements publics locatifs répartis sur plusieurs communes — Sidi Aïch (126), El Kseur (140), Beni Ksila (40), Tichy (53) et Oued Ghir (150) — ainsi que 2 045 aides au logement rural destinées aux ménages à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

Lors de son passage à Béjaïa, M. Belaribi a également inspecté le projet du programme de 150 sur 640 logements publics locatifs au niveau du pôle urbain Cheikh El Mekrani dans la commune d'Oued Ghir. Il a suivi un exposé détaillé sur l'état d'avancement des projets de logement dans la wilaya, présenté par les responsables exécutifs du secteur. Dans son allocution, le ministre a rappelé la portée historique de la date du 1er Novembre, « symbole du sacrifice suprême et de la renaissance de la nation », affirmant que « le lancement de cette opération depuis Béjaïa traduit la fidélité de l'État à ses engagements envers les citoyens et sa détermination à garantir un logement décent pour tous ». M. Belaribi a indiqué qu'« entre 2020 et 2024, près de 1,7 million de logements ont été distribués à travers le pays, contribuant à la réduction du taux d'occupation moyen du logement, passé de 4,45 personnes en 2020 à 4,18 fin 2024, avec un objectif de 4,0 d'ici 2026 ».

Il a rappelé que « la première opération nationale, lancée le 5 juillet dernier, avait permis la distribution de 192 000 logements, portant le total cumulé, avec celle du 1er novembre, à 336 605 unités distribuées ». Et d'ajouter : « D'ici la fin de l'année, 63 395 logements supplémentaires seront remis à leurs bénéficiaires, pour atteindre le cap fixé de 400 000 unités en 2025, dans le cadre du pro-

gramme quinquennal 2025–2029, prévoyant la réalisation de 2 millions de logements ».

Le ministre a également annoncé « le lancement prochain du programme AADL 3 », précisant que « les études techniques et les appels d'offres nationaux relatifs à la première tranche de 200 000 logements sont achevés ». Il a ajouté qu'« une première phase de 60 000 unités en formule location-vente sera lancée dès le mois de novembre, dans le cadre d'une nouvelle dynamique basée sur la souveraineté numérique du secteur du logement ». Enfin, M. Belaribi a salué « les efforts des walis et des entreprises de réalisation pour la cadence soutenue des chantiers », soulignant que « les 16 pôles urbains en cours d'aménagement affichent un taux d'avancement de 65 % dans leur premier volet, préparant l'accueil de plus de 109 000 logements AADL 3 ». Cette vaste opération vient s'ajouter aux efforts soutenus engagés ces dernières années dans le secteur de l'habitat, devenu l'un des piliers de la politique sociale de l'État. Grâce aux différents programmes mis en œuvre — logements publics locatifs, aides au logement rural, formules promotionnelles et projets AADL — des centaines de milliers de familles ont pu accéder à un logement décent, contribuant ainsi à une résorption progressive et durable de la crise du logement en Algérie.

Blida

Achèvement de 80 opérations de raccordement à l'électricité et au gaz en 2025

La direction de l'énergie et des mines de la wilaya de Blida a achevé dernièrement la réalisation de 80 opérations de raccordement d'habitation aux réseaux d'électricité et de gaz programmées pour l'exercice 2025, a-t-on appris, mardi, auprès de cette direction. Ces opérations concernent le raccordement de 47 quartiers au réseau électrique et de 17 autres au réseau de gaz naturel, en plus du transfert des deux réseaux dans 16 quartiers, a indiqué à l'APS, la directrice de l'énergie, Hanane Meklati. Ces projets, financés sur le budget de la wilaya et le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ont principalement concerné les zones reculées et montagneuses de la wilaya, dont Souhane, Djebabra, les hauteurs de Meftah, Mouzaïa et Bougara.

L'achèvement de ce programme, ainsi que des opérations similaires réalisées en 2024 (soit 4 quartiers totalisant 54 logements raccordés à l'électricité), a permis au secteur de bénéficier récemment d'une enveloppe supplémentaire de 100 millions de DA du budget de la wilaya, destinée au financement de nouveaux projets de raccordement électrique, a indiqué la même responsable.

Cnas de Médéa

Quelque 1700 paiements électroniques effectués via le portail de télédéclaration

Quelque 1700 paiements électroniques ont été effectués via le portail de télédéclaration de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) de Médéa, depuis le début de l'année 2025, a-t-on appris, jeudi, auprès d'un responsable de la compagnie. En plus de ces opérations de paiement réalisées via ce portail, la Cnas de Médéa a recensé, durant la même période, pas moins de 180 opérations de paiement par TPE (Terminal de paiement électronique) réalisées par des employeurs affiliés à la caisse, a indiqué, le responsable de la cellule d'écoute, Khaled Hassaine, lors de la clôture des journées d'information sur le paiement électronique, organisées du 26 au 30 octobre.

Destinées à sensibiliser les employeurs à l'importance du paiement électronique, ces journées d'information s'inscrivent dans le cadre du programme national de sensibilisation à l'importance de la transition numérique dans les services publics. Elles constituent une opportunité pour encourager l'utilisation de cet outil moderne de paiement, rapide et sécurisé et qui permet de gagner un temps précieux, a-t-on fait savoir. Organisées avec le concours des banques, ces journées ont pour objectif d'accompagner les entreprises et de les aider à s'adapter au processus de numérisation entamé depuis quelque temps par la CNAS, a souligné M. Hassaine.

Alger

Opération de distribution de plus de 2300 logements

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé, jeudi à Alger, le lancement d'une opération de distribution de 2.349 logements, toutes formules confondues, à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Dans son allocution lors de la cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires, M. Rabehi a précisé que ce quota de logements était réparti sur 1.473 unités de la formule de Logement promotionnel aidé (LPA) et Logement social parti-

cipatif (LSP), 400 unités de la formule Logement public locatif (LPL), 245 logements destinés à l'éradication de l'habitat précaire, ainsi que 231 unités de la formule Logement promotionnel libre (LPL).

Cette opération reflète "la dimension sociale de la politique de l'Etat et son attachement constant à préserver la dignité du citoyen et à promouvoir la justice sociale dans la distribution des logements, toutes formules confondues", a-t-il souligné, ajoutant qu'il "ne s'agit pas seulement d'une cérémonie de remise des clés, mais bien d'un message d'espoir et de fidélité qui traduit

l'engagement de l'Etat algérien à servir ses citoyens et à répondre à leurs besoins fondamentaux dans le cadre d'une vision de développement global qui place le citoyen au cœur de ses priorités".

La cérémonie de remise des clés et des décisions d'attribution s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Lahbib Ben Boulaïd, de membres des deux chambres du Parlement, des walis délégués des circonscriptions administratives, des représentants des organisations de la famille révolutionnaire et de la société civile.

Sélection régionale du Prix national de l'artisanat

Plus de 90 créations artisanales en lice à Skikda

Le pavillon des expositions du Palais de la culture Malek Chebel de Skikda a abrité, jeudi, la sélection régionale du Prix national de l'artisanat traditionnel, qui a réuni plus de 90 créations réalisées par des artisans issus de 14 wilayas de l'est du pays. Dans une déclaration à l'APS, M. Azzedine Kali Ali, directeur du développement de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a précisé que cette manifestation vise à retenir les œuvres artisanales répondant aux standards établis en matière de qualité,

d'authenticité et de préservation du patrimoine. Les produits retenus participent, au mois de décembre, à la compétition nationale annuelle organisée par le ministère. Selon M. Kali Ali, la sélection des pièces est assurée par un comité d'experts rassemblant des représentants de l'Agence nationale de l'artisanat et des métiers, du secteur de la culture et des arts, de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), de l'Agence nationale de promotion de l'entrepreneuriat, ainsi que plusieurs maîtres artisans. Ce comité, a-t-il ajouté,

applique des critères d'évaluation rigoureux, fondés notamment sur la maîtrise technique, la qualité d'exécution, l'harmonie du design, le respect des symboles culturels et l'usage privilégié de matières premières naturelles. Les œuvres sont jugées selon la finesse d'exécution, l'équilibre esthétique, la cohérence des formes et des couleurs, ainsi que leur fidélité à l'identité culturelle. Les organisateurs ont indiqué que les produits en compétition couvrent un large éventail de métiers artisanaux traditionnels : la poterie, la sculpture sur gypse, pierre, verre

ou métal, le travail du bois et de la laine, ainsi que la confection textile, la tapisserie, le cuir et bien d'autres domaines encore. Le Prix national de l'artisanat et des métiers, organisé chaque année par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, constitue un véritable espace d'expression créative et de compétition artistique. Il vise à honorer les meilleurs artisans du pays, à encourager l'innovation et la modernité dans le respect des traditions, tout en valorisant le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie, soulignent les organisateurs.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي إعلان عن البيع بالمزاد العلني بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 24/02609 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك جلسة 2025/11/03 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه قطعة أرض ذات طابع فلاحي كاتنة بدوار الطراشنية بلدية تازفايت مساحتها 17 ار و 64 سنتنار تحمل القسم 01 مجموع ملكية 134. السعر الافتتاحي 472.311 دج اربعمائة واثنان و سبعون ألف وثلاثمائة و احدى عشر دينار جزائري. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال مكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو الكتابة ضبط المحكمة. المحضر القضائية 02.11.2025	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي إعلان عن البيع بالمزاد العلني بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 24/02609 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك جلسة 2025/11/03 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه قطعة أرض ذات طابع فلاحي كاتنة بدوار الطراشنية بلدية تازفايت مساحتها 39 ار و 87 سنتنار تحمل القسم 01 مجموع ملكية 129. السعر الافتتاحي 600.831 دج ست مائة ألف وثمانمائة وواحد وثلاثون دينار جزائري. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال مكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو الكتابة ضبط المحكمة. المحضر القضائية 02.11.2025	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ بن شني نور الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم اختصاص مجلس قضاء مستغاثم الكانن بحي شمومة منطقة ايضا عمارة ب 5 حي زغول مستغاثم رقم الهاتف: 07.96.04.49.43 محضر نشر مضمون عقد تبليغ رسمي تكليف بالوفاء عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية المادة 412 فقرة 04 من ق.ا.م.ا بموجب الإذن الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2025/10/14 رقم الترتيب 25/01025 تأذن المحكمة للمحضر القضائي الأستاذ بن شني نور الدين بنشر مضمون عقد التبليغ الرسمي الخاص بالسند التنفيذي المتمثل في عقد إعراف بدين محرر بتاريخ 2020/11/17 تحت رقم 2020/1077 من طرف الموثق الأستاذ فنتسي عبد الرحمن والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/03/31 في جريدة يومية على نفقة الطالب القاضي ب: إلزام السيد بوسكين زبير ولد سعادة بتسديد مبلغ مليون وأربعمائة ألف دينار جزائري (1.400.000 دج). إثباتا لذلك حررنا هذا المحضر لتنتشر نسخة منه بجريدة يومية وطنية طبقا للقانون. المحضر القضائي 02.11.2025	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ بن شني نور الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم اختصاص مجلس قضاء مستغاثم الكانن بحي شمومة منطقة ايضا عمارة ب 5 حي زغول مستغاثم رقم الهاتف: 07.96.04.49.43 محضر نشر مضمون عقد تبليغ رسمي تكليف بالوفاء عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية المادة 412 فقرة 04 من ق.ا.م.ا بموجب الإذن الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2025/10/14 رقم الترتيب 25/01026 تأذن المحكمة للمحضر القضائي الأستاذ بن شني نور الدين بنشر مضمون عقد التبليغ الرسمي الخاص بالسند التنفيذي المتمثل في عقد إعراف بدين محرر بتاريخ 2020/11/17 تحت رقم 2020/1077 من طرف الموثق الأستاذ فنتسي عبد الرحمن والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2021/03/31 في جريدة يومية على نفقة الطالب القاضي ب: إلزام السيد بن صبان سفيان بتسديد مبلغ مليون دينار جزائري 1.000.000 دج. إثباتا لذلك حررنا هذا المحضر لتنتشر نسخة منه بجريدة يومية وطنية طبقا للقانون. المحضر القضائي 02.11.2025
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي إعلان عن البيع بالمزاد العلني بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 24/02609 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك جلسة 2025/11/03 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه قطعة أرض ذات طابع فلاحي كاتنة بدوار الطراشنية بلدية تازفايت مساحتها 28 ار و 74 سنتنار تحمل القسم 01 مجموع ملكية 128. السعر الافتتاحي 439.722 دج اربعمائة وتسعة وثلاثون ألف وسبعمائة واثنان و عشرون دينار جزائري. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال مكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو الكتابة ضبط المحكمة. المحضر القضائية 02.11.2025	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائية الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي حي 64 مسكن عمارة د رقم 02 سيدي علي إعلان عن البيع بالمزاد العلني بناء على الحكم الصادر عن محكمة سيدي علي قسم العقاري بتاريخ 2024/12/16 تحت رقم الفهرس 24/02609 الممهور بالصيغة التنفيذية رقم 324 المؤرخة في 2025/04/17. تعلن الأستاذة الوالي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة سيدي علي عن بيع العقار بالمزاد العلني وذلك جلسة 2025/11/03 بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. للعقار الآتي تعيينه قطعة أرض ذات طابع فلاحي كاتنة بدوار الطراشنية بلدية تازفايت مساحتها 17 ار و 64 سنتنار تحمل القسم 01 مجموع ملكية 122. السعر الافتتاحي 4212.230 دج اربعمائة ومائتين واثنا عشر ألف ومائتين وثلاثون دينار جزائري. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال مكتب المحضرة القضائية المذكورة اعلاه أو الكتابة ضبط المحكمة. المحضر القضائية 02.11.2025	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء: مستغاثم محكمة مستغاثم القسم التجاري / البحري باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في القضايا التجارية عتليا ابتدانيا اعتباريا حضوريا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة مستغاثم القسم التجاري البحري بتاريخ 2022-10-23 تحت رقم الفهرس 2022-04579 و الحكم الصادر عن نفس قسم ومحكمة الحال بتاريخ 2024-05-09 تحت رقم الفهرس 2024-03051 و اعتماد الخبرة المنجزة من طرف الخبير بن صابر محمد المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2023-03-06 تحت رقم فهرس 2023-1181 جزنيا و اعتماد الخبرة التكميلية المنجزة من قبل نفس الخبير المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024-11-18 تحت رقم المحضر 740- 2024 و بالتنتيجة القضاء بإلزام المرجع ضدها الشركة ذات الأسهم المسماة نوميديس ممثلة من طرف مسيرها أن تدفع للمرجع بليفاد عبد القادر مبلغ الدين العالق في ذمتها والمقدر ب 5.205.060 دج خمسة ملايين ومائتين وخمسة آلاف دينار جزائري و ستون سنتيم، مع إلزامها بتسكينه من مبلغ قدره 500.000 دج خمسمائة ألف دينار جزائري كتعويض عن مجمل الأضرار اللاحقة به. و تحميل المرجع ضدها المصاريف القضائية بما فيها الرسوم القضائية للدعويين المقدره ب 7000 دج. بذأ صدر الحكم وأفصح عنه جهارا بالتاريخ المذكور اعلاه وامضينا أصله نحن الرئيس و أعضاء معنا أمين الضبط. الرئيس / أمين الضبط 02.11.2025	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضرين القضائيين مكتب الأستاذ بليدي أسعد محضر قضائي معتمد لدى محكمة مستغاثم الكانن مكتبه بحي 110 مسكن، عمارة A2 الطابق الأول طريق وهران مستغاثم الهاتف / الفاكس : 0659865101، المحمول: 045422785 محضر تبليغ حكم عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية المادة 4/412 من ق.ا.م.ا يطلب من السيد بليفاد عبد القادر. السابق بـ 37 طريق موسى عبد القادر ببيزير مستغاثم. بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم القسم التجاري/ البحري بتاريخ 2025/04/24 رقم الجدول 25/00580 رقم الفهرس 25/02561. بناء على محضر تبليغ حكم اعتباري حضوري المؤرخ في 2025/06/15 والمرسل عن طريق البريد المضمن مع إشعار بالمرور بالوصول تحت رقم 00935963027 بناء على محضر تبليغ حكم اعتباري حضوري عن طريق التعليق بلوحة الإعلانات المحكمة مستغاثم بتاريخ 2025/09/07 وبلوحة الإعلانات لبلدية حاسي ماماش بتاريخ 2025/09/07 بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2025/10/26 رقم الترتيب 25/01067 المتضمن الإذن بنشر مضمون الحكم الصادر عن محكمة مستغاثم قسم التجاري / البحري بتاريخ 2025/04/24 تحت رقم فهرس 25/02561 الموجب للتبليغ له الشركة ذات الأسهم نوميديس الكائن مقرها بالمركز التجاري أوتو بحاسي ماماش مستغاثم، في جريدة يومية وطنية طبقا لأحكام المادة 412 الفقرة 4 من ق.ا.م.ا. بناء على المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الموقع أدناه الأستاذ بليدي أسعد محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم. اختصاص مجلس قضاء مستغاثم والكانن مكتبه بال عنوان المذكور اعلاه. بلفا عن طريق النشر : الشركة ذات الأسهم نوميديس الكائن مقرها : المركز التجاري أوتو بحاسي ماماش مستغاثم. الحكم المذكور اعلاه والمضمن إلزام المرجع ضدها الشركة ذات الأسهم المسماة نوميديس ممثلة من طرف مسيرها أن تدفع للمرجع بليفاد عبد القادر مبلغ الدين العالق في ذمتها المقدر ب 5.205.060 دج خمسة ملايين ومائتين وخمسة آلاف دينار جزائري و ستون سنتيم مع إلزامها بتسكينه من بلغ قدره 500.000 دج خمسمائة ألف دينار جزائري كتعويض عن مجمل الأضرار اللاحقة به. وتحميل المرجع ضدها المصاريف القضائية بما فيها الرسوم القضائية للدعويين المقدره ب 7000 دج. المحضر القضائي 02.11.2025

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

مكتب الأستاذ عبيدات محمد الموثق بالساتيا – وهران

05 شارع باهي أعمر

تعديل القانون الأساسي

السجل التجاري تحت رقم 13 ب 0114199 – 31/00

بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ 15 أكتوبر 2025 الذي سيسجل بصفة قانونية قرر الشريكان في الشركة ذات المسؤولية المحدودة : المسماة ش.ذ.م.م ادكاليس الجيري " الكائن مقرها بلدية سيدي الشحمي ، دائرة الساتية، منطقة النشاطات تحمل رقم 36 بالطابق الأول و الطابق الثاني - ولاية وهران مايلى 1-فتح مقر ثانوي للشركة في العنوان التالي : منطقة النشاطات و التخزين رقم 05 بلدية عين أرناث - ولاية سطيف لممارسة النشاط التالي: 508004 تجارة بالتجزئة لتغذية الانعام. 2- تغيير مقر ثانوي بالبويرة إلى العنوان التالي : 01/ محل تجاري يحمل رقم 07 مدخل 01 يقع بالعمارة 02 الطابق الأرضي بالمكان المسمى أولاد بوطولة بلدية وولاية البويرة مجموعة الملكية رقم 1595 ، قسم 15 قطعة رقم 07. 02/ محل تجاري يحمل رقم 07 مدخل 01 يقع بالعمارة 02 الطابق الأرضي بالمكان المسمى أولاد بوطولة بلدية وولاية البويرة ، مجموعة الملكية رقم 1595، قسم 15 قطعة رقم 08. لممارسة النشاط التالي: 508004 تجارة بالتجزئة لتغذية الانعام. نسختان من هذا العقد ستودعان بالمركز المحلي للسجل التجاري بوهران

الموثق

02.11.2025



Agence de voyage

SFICIFA

Mesra - Mostaganem

Rue Mohamed Khemisti

Face Maison Renault

Tel: 06 61 78 30 05

Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Ligue 1 Mobilis

La JSS accrochée , le CRB et l'USMA respirent



Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, la JS Saoura, a raté l'occasion de creuser+ l'écart en tête, en se contentant du nul à domicile face à la JS Kabylie (2-2), alors que le CR Belouizdad et l'USM Alger ont renoué avec la victoire, en s'imposant en déplacement face respectivement à l'ASO Chlef (1-0) et l'ES Sétif (3-1), lors de la suite de la 9ème journée, devant se clôturer jeudi. La JSK a vu sa belle série de 8 victoires de rang, toutes compétitions confondues, s'interrompre à Béchar, face à une équipe de la JSS qui est revenue de loin pour arracher le point du nul. Après une première mi-temps sans grand éclat, les débats se sont emballés dès le retour des vestiaires. Les joueurs de l'Allemand Josef Zinnbauer ont pris l'avantage grâce à une tête victorieuse de Mahious (47e), avant de doubler la mise neuf minutes plus tard, sur un but contre son camp du défenseur Akacem (56e). Dos au mur, les

Bécharis ont réagi avec caractère. Fetouhi a relancé les siens (67e) suite à un bévue monumentale du gardien Hadid , avant que Boutiche ne transforme un penalty en fin de partie (82e), offrant un précieux point à la JSS. Ce partage des points met fin à la belle série de sept victoires consécutives de la JSK, qui espérait enchaîner pour se rapprocher du haut du tableau. La JS Saoura, de son côté, conserve provisoirement son fauteuil de leader avec 16 points. Le CR Belouizdad s'est relancé pour sa part, en s'imposant sur le terrain de l'ASO Chlef (1-0). Les Belouizdadis ont rapidement pris l'avantage grâce à un but du défenseur Laouafi (7e). Ce succès permet au finaliste de la Coupe d'Algérie 2025, de mettre fin à une série négative de 5 rencontres sans victoire (quatre nuls et une défaite). Le CRB confirme ainsi son regain de forme, après avoir validé vendredi dernier sa qualification pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération, face au Hafia Conakry (aller : 1-1, retour : 2-0). En revanche, l'ASO Chlef voit sa belle série de cinq matchs sans défaite (deux victoires, trois nuls) prendre fin, ratant l'occasion de se rapprocher du haut du tableau. Au stade du 8-mai 1945 de Sétif, l'ES Sétif continue de manger son pain noir, concédant sa première défaite à la maison et la troisième de la saison, face à l'USM Alger. Les "Rouge et Noir" ont rapidement fait la différence, en marquant

deux buts, coup sur coup, par Benzaza (19e) et Draoui (21e). Après la pause, l'Entente est revenue avec des intentions offensives. Le capitaine Djahnit a réduit le score sur penalty (63e), insuffisant pour espérer égaliser face à une équipe usmiste plus motivée. Bousseliou, entré en cours de jeu (66e), a enfoncé le clou en marquant le troisième but (82e), mettant les siens définitivement à l'abri. A l'instar du CRB, l'USMA retrouve le sourire en championnat, en mettant fin à une mauvaise série de trois nuls et une défaite, quatre jours après sa qualification pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération, aux dépens des Ivoiriens de l'Académie de FAD (3-0, aller : 0-1). Un revers lourd de conséquences, qui place l'ESS à la 14e place de troisième relégable, en attendant de se réveiller lors des prochaines journées, sous la houlette du nouvel entraîneur Taoufik Rouabah, qui rate ses débuts sur le banc du club sétifien. Lors des matchs déjà disputés, le MC Oran a réalisé une belle opération en s'imposant sur le terrain de la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (2-0), rejoignant l'Olympique Akbou à la 2e place avec 14 points. Le CS Constantine, de son côté, s'est relancé en battant Akbou (2-1), tandis que le Paradou AC a enfin goûté à la victoire face à l'ES Mostaganem (1-0). Le duel entre promus, MB Rouissat - ES Ben Aknoun, s'est soldé sur un nul vierge (0-0).

Ligue 2 Amateur

Le CR Témouchent seul en tête à l'Ouest, l'US Biskra reste leader à l'Est

Les leaders du Championnat de Ligue 2 amateur de football ont connu des fortunes diverses lors de la huitième journée disputée vendredi, notamment avec le CR Témouchent toujours en tête de la poule Centre-Ouest, malgré le match nul à domicile face à l'ESM Koléa (1-1), tandis que l'US Biskra a consolidé sa place de leader du groupe Centre-Est en partageant les points avec la JS Bordj Ménaïel (1-1). Le CR Témouchent, pourtant solide à domicile, a laissé filer deux points précieux en concédant un nul frustrant devant l'ESM Koléa. Ce résultat profite pleinement à ses poursuivants, à commencer par le RC Kouba, auteur d'une victoire de prestige face à la JS El Biar (1-0). Les Koubeens, portés par un réalisme retrouvé et un bloc défensif solide, signent

un nouveau succès et rejoignent le peloton de tête (16 pts). Même performance pour l'ASM Oran, qui a confirmé son bon début de saison en dominant la JS Texraïne (2-1). Les Oranais, efficaces dans les moments clés, se replacent à hauteur des poursuivants immédiats du leader, dans un quatuor désormais composé du CR Témouchent, de la JS El Biar, du RC Kouba et de l'ASM Oran, séparés par un seul point. Derrière ce quatuor, le NA Hussein Dey a été contraint au partage des points à Saïda (1-1), tandis que l'USM El-Harrach s'est offert une victoire convaincante face au WA Tlemcen (2-0). En bas de tableau, le CRB Adrar a battu l'US Béchar Djedid (1-0), alors que le GC Mascara a signé sa première victoire de la saison aux dépens de la JSM Tiaret (2-0). Le RC Arbaâ, auteur

d'un match à Mostaganem (1-1), reste bon dernier avec un seul point en huit journées. Dans le groupe Centre-Est, l'US Biskra a consolidé sa première place (18 pts) malgré son match nul face à la JS Bordj Ménaïel (1-1). Les joueurs de Biskra restent invincibles et conservent deux longueurs d'avance sur le CA Batna, surpris à Jijel par la JSD (2-0), désormais quatrième ex aequo avec l'US Chaouia, victorieuse en déplacement du MSP Batna (1-0). Le MO Béjaïa a laissé filer l'occasion de recoller au leader en s'inclinant à domicile à la surprise générale devant le NC Magra (0-1), tandis que l'USM Annaba et le HB Chelghoum Laïd se sont neutralisés (0-0). L'IB Khemis El Khechna a, pour sa part, remporté un duel crucial pour le maintien face au NRB Béni Oulbane (2-1).

LNFA

Le NRB Béni Oulbane et WA Tlemcen sanctionnés de deux matchs à huis clos

La Commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a prononcé plusieurs sanctions dont deux matchs à huis clos à l'encontre de deux clubs de Ligue 2 amateur, le NRB Béni Oulbane et le WA Tlemcen, à l'issue de sa dernière séance, a indiqué l'instance sur son site officiel. Le club du NRB Béni Oulbane (groupe Centre-Est) a été sanctionné de deux matchs à huis clos et

d'une amende de 100.000 DA, pour «jets de projectiles sur l'aire de jeu, ayant entraîné la blessure du gardien de but de l'US Biskra». Le club a également condamné à une amende supplémentaire de 40.000 DA pour «mauvaise organisation». De son côté, le WA Tlemcen (groupe Centre-Ouest) a écopé des mêmes sanctions – deux rencontres à huis clos et 100.000 DA d'amende – pour «jets de projectiles qui ont provoqué la

blessure d'un joueur de la MC Saïda». Le WAT devra en outre s'acquitter d'une amende complémentaire de 40.000 DA pour «manquements organisationnels». Par ailleurs, la LNFA a annoncé avoir statué sur le dossier du technicien Yasser Bouasida, entraîneur des gardiens de l'AS Khroub. Après examen, le recours a été accepté sur la forme, mais le technicien a été suspendu pour trois mois ferme, et une amende de 50.000 DA.

Sélectionneur national de handball, Salah Boucekriou

«Nous cherchons d'abord à travailler la cohésion dans le groupe»



Le sélectionneur national de handball, Salah Boucekriou, a indiqué que le premier objectif à travers l'organisation d'un stage de préparation à Alger (27 octobre-2 novembre) était de chercher à travailler la cohésion dans le groupe, composé dans sa majorité de jeunes nouveaux joueurs. «Ce premier regroupement de la sélection algérienne intervient après plusieurs mois d'arrêt et dont le premier objectif est de chercher la cohésion dans le groupe, composé de 21 joueurs dont huit jeunes éléments convoqués pour la première fois en équipe nationale», a indiqué Boucekriou à la presse en marge d'une séance d'entraînement à la salle OMS de Bordj El Kiffan (Alger). Le nouveau staff technique national, composé des entraîneurs Salah Boucekriou, Redouane Aouachria, Sofiane Elimmam et Abdelghani Loukil, a fait appel à 21 joueurs, dont ceux évoluant à l'étranger, dans le cadre de sa préparation au Championnat d'Afrique, prévu du 21 au 31 janvier 2026 au Rwanda. «A vrai dire, la nouvelle composante de la Fédération algérienne de handball (FAHB) s'était orientée au départ vers le recrutement d'un technicien étranger pour prendre les rênes de la sélection algérienne, chose qui n'a pas été concrétisée pour plusieurs raisons. Dans ces conditions, je ne peux tourner le dos aux doléances du résident de la FAHB, c'est un devoir national», a-t-il expliqué concernant son retour à la tête du Sept national. Le sélectionneur national est revenu également sur la liste des joueurs convoqués et l'absence remarquée de quelques éléments évoluant dans les championnats étrangers, à l'image de Nouri-Salim Benhalima, Bastien Khermouche et Mustapha Hadj Sadok. «Nous avons le gardien Khelifa Ghodbane qui souffre du genou et qui doit faire une injection avant d'intégrer le groupe (mercredi soir). Concernant les joueurs Nouri-Salim Benhalima, Bastien Khermouche et Mustapha Hadj Sadok, ils ont décidé de ne pas rejoindre l'équipe nationale», a dit Boucekriou, soulignant que «les portes de la sélection algérienne sont ouvertes à tous les joueurs». Pour préparer au mieux la prochaine édition du Championnat d'Afrique, le sélectionneur national a annoncé la programmation de deux stages les mois de novembre et décembre, avec la présence des joueurs évoluant dans le championnat local. «Deux stages de préparation sont au programme en novembre et décembre. A partir du 22 décembre, le groupe sera complété par les joueurs évoluant à l'étranger avant d'entamer la dernière ligne droite, avec l'organisation de plusieurs matchs amicaux», a-t-il dit.



**Festival
international
du film arabe
d'Oran**

Plusieurs stars arabes du 7e art honorées lors de l'ouverture

La cérémonie d'ouverture de la 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran, organisée jeudi, a été marquée par un hommage rendu à plusieurs grandes figures du cinéma arabe, à savoir l'actrice égyptienne Nadia El Joundy, l'acteur syrien Ghassan Massoud et le réalisateur algérien Rachid Bouchareb, en reconnaissance de leurs carrières exceptionnelles et de leur empreinte durable dans le paysage cinématographique arabe. Surnommée "l'étoile du public", Nadia El Joundy a exprimé sa grande joie à l'occasion de cet hommage, d'autant plus qu'il lui a été décerné en Algérie, "terre du million et demi de martyrs", soulignant que l'Algérie a offert au monde une épopée héroïque de résistance et de courage qui continue d'inspirer tous les amoureux de la liberté à travers le monde. Elle a également confié que l'accueil chaleureux reçu à Oran était "exceptionnel et indescriptible", ajoutant que "l'Algérie sait honorer l'art et les artistes, et son

peuple est un fin connaisseur du cinéma et de la culture". L'actrice a rappelé qu'elle gardait un souvenir particulier de sa participation, à ses débuts, au film "Djamila Bouhired", icône de la lutte pour l'indépendance algérienne, un rôle qu'elle considère comme l'un des plus importants de sa carrière. De son côté, l'acteur syrien Ghassan Massoud a déclaré que "l'Algérie vit dans le cœur et la maison de chaque Syrien, à travers sa révolution, sa culture et la noblesse de son peuple". Il a ajouté que "cet amour remonte à plusieurs siècles, car l'Emir Abdelkader a éteint la discorde au Levant et sauvé le sang des Syriens, et tous gardent de lui et du peuple algérien un profond respect". L'artiste et réalisateur syrien, récompensé pour une carrière mêlant cinéma local et international, s'est notamment illustré dans des œuvres marquantes telles que "Al-Zir Salem", "Salah Eddine Al-Ayyoubi", "Kingdom of Heaven" et "Pirates of the Caribbean".

Quant au réalisateur algérien Rachid Bouchareb, il a exprimé sa fierté d'être honoré dans son pays, précisant que recevoir cette distinction à Oran, la ville où réside sa mère, revêt une signification toute particulière. Il a estimé que ce prix, qui consacre son parcours et sa contribution à la promotion du cinéma algérien à l'international, représente une médaille sur sa poitrine et constitue "une motivation supplémentaire pour poursuivre son œuvre dans la même direction". A noter que cette 13e édition du Festival international du film arabe d'Oran, organisée jusqu'au 5 novembre, présente 63 œuvres cinématographiques, dont 34 en compétition officielle dans les catégories longs métrages, courts métrages et documentaires. Les autres films sont projetés hors compétition dans plusieurs rubriques : "Cinéma de Novembre", "La Palestine pour toujours", "Environnement", "Le Tapis rouge", "Oran au cœur de l'Afrique" et "Temps de la famille".



Hommage à plusieurs figures du 7e art arabe

La 13e édition du Festival international d'Oran du film arabe, dont les activités s'ouvriront jeudi soir, rendra hommage à plusieurs figures du 7e art arabe en reconnaissance de leurs parcours artistiques remarquables et de leurs contributions à l'enrichissement du paysage cinématographique et dramatique arabe. Le comédien et réalisateur algérien Sid-Ahmed Agoumi, une des grandes figures du 7e art national, sera honoré pour sa riche carrière et ses contributions marquantes au théâtre et au cinéma algériens depuis l'Indépendance. Le festival rendra également hommage au réalisateur algérien de renommée internationale Rachid Bouchareb, en reconnaissance de ses œuvres cinématographiques empreintes d'humanisme et de conscience historique, à l'image de "Indigènes" et "Hors-la-loi". Du côté de l'Egypte, sera distinguée la star Nadia El Joundy pour sa carrière de plus de cinq décennies, jalonnée de dizaines de films qui ont fait d'elle une véritable icône du cinéma arabe, grâce à la diversité de ses rôles dans des œuvres devenues non seulement culte, mais surtout des références du septième art égyptien. Le comédien Yasser Djalal, l'un des visages les plus marquants de la scène dramatique égyptienne contemporaine, sera également honoré. Grâce à ses rôles dans des séries telles que "Dhil El Rais" (L'Ombre du président), "Rahim" et "El Fetewa", il a su concilier succès populaire et reconnaissance critique, confirmant ainsi sa place parmi les grandes stars arabes. L'acteur syrien Ghassan Massoud sera, pour sa part, célé-

bré pour sa carrière qui a su conjuguer dimension locale et rayonnement international, lui qui a participé à des œuvres telles que "Az-Zeer Salem" et "Salah Eddine Al Ayyoubi", ainsi qu'à des productions mondiales telles que "Kingdom of Heaven" et "Pirates of the Caribbean". La liste des artistes honorés comprend également l'acteur syrien Bassil Khayat, figure majeure de la scène dramatique arabe contemporaine, connu pour ses rôles profonds et réalistes. Il s'est fait connaître à travers des séries telles que "Asrar El Madina", "Spot light", "El A'rab", avant de confirmer son talent dans "El Rahil", "El Mizan", "30 Yawm" et "El Rehla", où il s'est illustré par son interprétation de personnages complexes. Enfin, l'acteur jordanien Monther Rayahneh, considéré comme l'un des plus importants acteurs de sa génération dans le monde arabe, sera également mis à l'honneur. Il s'est distingué dans des drames historiques et sociaux, notamment dans la série "El Ijtiah" (L'Invasion), lauréate d'un Emmy Award, ainsi que dans plusieurs coproductions égypto-jordanienues qui lui ont valu une large popularité. A noter que la 13e édition du Festival international d'Oran du film arabe, organisée jusqu'au 5 novembre, propose la projection de 63 films, dont 34 en compétition dans les catégories longs-métrages, courts-métrages et documentaires. Les autres seront présentés hors compétition dans les rubriques intitulées "Cinéma de Novembre", "Palestine pour toujours", "Environnement", "Tapis rouge", "Oran au cœur de l'Afrique" et "Temps en famille".

"Weine sirna ?" (The Life That Remains)

Un documentaire sur la souffrance des familles palestiniennes après la guerre de Ghaza

Le documentaire « Weine Sirna ? » (The Life That Remains) a été projeté, vendredi soir, dans le cadre du Festival international du film arabe d'Oran, une œuvre poignante retraçant l'expérience humaine d'une famille palestinienne déracinée de Ghaza après la guerre du 7 octobre 2023. Ce film coproduit par l'Egypte et l'Arabie saoudite, écrit et réalisé par l'actrice tuniso-égyptienne Dorra Zarrouk, a été présenté dans le cadre de la rubrique «La Palestine pour toujours», une initiative du festival dédiée à soutenir le cinéma palestinien et à faire connaître, à travers le septième art, la souffrance du peuple palestinien. Sur une durée de 79 minutes, le documentaire met en lumière le parcours de résilience et d'espoir d'une famille ghazaouie de dix membres, dont les plus jeunes sont des jumeaux de moins de deux ans, déplacée vers l'Egypte après la guerre. Le récit visuel alterne entre mémoire et résistance, illustrant la lutte quotidienne contre la perte et l'exil. Le film offre une expérience humaine d'une grande intensité, révélant la tragédie palestinienne dans ses moindres détails, à travers les difficultés vécues par cette famille dans son quotidien : accès limité à la nourriture, aux médicaments et aux produits de



première nécessité. Dorra Zarrouk y juxtapose les images de destruction et d'exil à des éclats de rêve et de nostalgie du retour au pays, créant une équation délicate entre le désespoir et la volonté de vivre. Ce documentaire marque les débuts de Dorra Zarrouk en tant que réalisatrice, après une carrière d'actrice riche de plus de quarante œuvres télévisuelles et vingt films de cinéma. Elle y livre sa propre vision de la tragédie de Ghaza et de la cause palestinienne, avec une sensibilité artistique profonde.

Dans le même cadre, le festival a également projeté le court-métrage palestinien "Ma baâd" (Upshot), d'une durée de 34 minutes, coproduction entre la Palestine, l'Italie et la France, réalisé et écrit par Maha Haj. Ce film explore, sur un ton dramatique et intime, les relations complexes entre les membres d'une famille palestinienne vivant dans une ferme isolée, où un couple mène une existence en apparence paisible, mais traversée de tensions et de désaccords sur l'avenir de leurs cinq enfants. Ce nouveau film confirme le parcours singulier de la réalisatrice Maha Haj, déjà remarquée sur la scène internationale, notamment après avoir remporté le prix du scénario au Festival de Cannes 2022 pour «Mediterranean Fever». Elle réaffirme ici la capacité du cinéma palestinien à aborder ses réalités avec profondeur artistique et humanité. La projection de «The Life That Remains» et «Upshot» illustre ainsi le rôle humaniste du septième art dans la défense du droit, de la mémoire et de la dignité.

Un policier appelé sur une fusillade s'arrête acheter une pizza

Aurait-il pu empêcher la fusillade ? Nul ne le sait. Aux États-Unis, un policier du New Jersey sera jugé le 5 novembre prochain pour faute professionnelle, après "s'être volontairement abstenu d'exercer ses fonctions de policier", explique le parquet local à l'agence de presse AP. Il est reproché à Kevin Bollaro, sergent de police du canton de Franklin, de n'être pas intervenu rapidement sur une urgence: une fusillade survenue à Pittstown le 1er août dernier, au centre de l'État. En cause? Deux arrêts du policier: le premier à un distributeur automatique de billets, le second dans... une pizzeria, où il serait resté près d'une heure. L'agent aurait même assuré à ses supérieurs être en patrouille sur le secteur, alors qu'il allait acheter une pizza. Mais les ca-

méras de surveillance et les données GPS de son véhicule ont prouvé le mensonge de l'agent. "Les données GPS ont également révélé que Kevin Bollaro a passé environ cinq heures consécutives - d'environ 23h27 à 4h33 du matin - au cimetière de Locust Grove, au cours desquelles aucune activité des forces de l'ordre n'a été enregistrée", ont ajouté les procureurs en charge de l'affaire. Et la fusillade, signalée par plusieurs témoins, s'est révélée dramatique: deux personnes, âgées de 33 et 29 ans, ont été retrouvées mortes dans une maison à quelques mètres des

lieux où avaient été signalés les tirs. Les victimes, une vétérinaire prénommée Lauren Semanchik et son nouveau petit ami Tyler Webb, ont été tuées par balle par l'ex-mari de la jeune femme... un lieutenant de police du New Jersey, Ricardo Santos, qui s'est ensuite suicidé. Selon son avocat, interrogé par le New York Post, "rien de ce que Kevin Bollaro a fait ou n'a pas fait ce jour-là n'aurait eu d'impact ou n'aurait pu empêcher" les meurtres. Il sera jugé pour faute professionnelle et falsification de documents publics pour avoir menti dans son rapport sur la fusillade.

Plus d'un mètre de pluie en 24h au Vietnam Le record de 1999 dépassé, des milliers de personnes évacuées



L'ancien record, 99 centimètres, avait été établi en 1999, également dans cette ex-cité impériale où se trouve un ensemble de monuments classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Plus de 8.600 personnes dans quatre régions ont été évacuées depuis samedi en raison de risques de graves inondations et glissements de terrain, d'après le ministère. "C'est la plus grande inondation que j'ai vécue, avec des niveaux d'eau dans ma maison d'à peu près 40 centimètres plus élevés que ceux de 1999", a déclaré Tran Anh Tuan, un résident de Hue âgé de 56 ans. "Mon rez-de-chaussée est sous environ deux mètres d'eau. Nous avons déplacé tous les meubles importants à l'étage. Nous sommes dans le noir depuis plus d'une journée car l'électricité a été coupée", ajoute M. Tuan auprès de l'AFP depuis sa maison de trois étages dans le centre de Hué. Risque "au niveau le plus élevé" Dans l'ancienne ville de Hoi An, située non loin de Hué, des touristes ont été photographiés par les médias d'Etat naviguant dans

des rues étroites à bord de bateaux, et des journalistes de l'AFP ont pu observer les autorités évacuer plusieurs personnes des zones fortement inondées. "Le niveau de risque de catastrophes naturelles dû aux crues soudaines et aux glissements de terrain est au niveau le plus élevé", a déclaré Mai Van Khiem, directeur du Centre National de Prévisions Hydro-Météorologiques, dont les propos sont rapportés sur un site web gouvernemental, qui précise que davantage de pluies sont prévues jusqu'à mercredi. Des écoles sont restées fermées dans les villes de Hué et Danang depuis samedi, tandis que la voie ferrée reliant le nord et le sud du pays a connu des retards en raison des inondations. Selon les scientifiques, le réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs. Pour chaque degré supplémentaire, l'atmosphère peut contenir 7% d'humidité en plus, préviennent-ils.

SOCIÉTÉ | 13

Bébé abandonné à New York L'enfant portait encore le cordon ombilical coupé, la mère retrouvée et arrêtée

Une semaine jour pour jour après la découverte d'un nouveau-né dans le métro, la mère a été arrêtée. Elle s'est reconnue sur les vidéos et indique avoir accouché la veille. L'enfant est toujours en bonne santé. L'enquête aura duré sept jours. Une semaine après la découverte d'un nouveau-né dans les escaliers du métro de New York lundi dernier, la mère de l'enfant a été retrouvée par les autorités et fait désormais face à des accusations d'abandon d'enfant et de mise en danger du bien-être d'un enfant, rapporte ABC News. Cette femme, Assa Diawara, 30 ans, avait été filmée le jour des faits avec un paquet dans les bras s'enfonçant dans une station new yorkaise. Le lundi 20 octobre dernier, la fillette avait été retrouvée dans les escaliers de la ligne 1 à Penn Station, située sur la 34e Rue, aux alentours de 9h30. Lorsque les policiers l'ont prise en charge, le cordon ombilical était encore attaché. Transportée dans un état stable à l'hôpital, elle a pu être placée en observation et se trouve désormais en bonne santé. Après cette nouvelle, le président des transports de la ville de New York, Demetrius Crichlow, avait décidé de la surnommer « le miracle de la 34e rue ». Selon la police, la mère, Assa Diawara, 30 ans, a été filmée le matin même par une caméra de surveillance. C'est grâce à ça que, les enquêteurs, qui ont ratissé le quartier où elle vit, ont trouvé un voisin qui l'a reconnue. Elle aurait admis être la femme dans les vidéos et aurait déclaré avoir accouché tard dimanche soir jusqu'au petit matin de lundi. Elle a été placée en garde à vue mercredi matin et a comparu pour la première fois devant le tribunal, où elle a obtenu une libération conditionnelle. Elle devrait comparaître à nouveau au mois de décembre prochain. Pour rappel à New York, la loi autorise un parent à déposer son nouveau-né en lieu sûr, comme un hôpital, un commissariat de police ou une caserne de pompiers, jusqu'à 30 jours après sa naissance. Le parent ne sera pas poursuivi et pourra garder l'anonymat tant que le bébé est déposé en lieu sûr et que la personne concernée est prévenue.

Pourchassé par des chasseurs et leurs chiens, un sanglier explose la vitrine d'une boulangerie en pleine journée



Une scène d'une grande violence et qui aurait pu faire des blessés graves. Un sanglier a été poursuivi par des chasseurs et leurs chiens jusqu'au beau milieu de la commune de Commelle-Vernay (Loire), rapporte France 3 Auvergne-Rhône-Alpes. En panique, l'animal de près de 80 kg a foncé dans la vitrine d'une boulangerie, brisant et faisant tomber l'intégralité de la glace. Il était alors 10h30 et plusieurs clients se trouvaient à l'intérieur. La scène a été filmée par les caméras de vidéosurveillance du commerce et du magasin situé en face. Choqués, les clients et le boulanger n'ont quasiment pas pu anticiper le choc. « Une cliente a vu arriver le sanglier, elle s'est décalée de peu », a expliqué l'artisan à France 3. « Sans ça, la vitrine aurait pu lui tomber sur la tête. » La chute de la vitre n'a heureusement fait que des dégâts matériels. Le sanglier ne s'est pas arrêté là dans sa course. Les chiens aux trousses, il a repris sa fuite avant d'être finalement abattu par les chasseurs au beau milieu de l'agglomération, précise le HuffPost. Sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnes se sont offusquées de voir une battue se poursuivre jusqu'au milieu d'une ville avec tous les dangers que cela représente. De son côté, le boulanger a pu faire fonctionner son assurance pour couvrir les dégâts de la vitrine et de plusieurs vitres abîmées à l'intérieur du commerce. La boulangerie a rouvert et les chasseurs ont présenté leurs excuses au commerçant pour les dommages.



2

05h50 TFou
10h05 Automoto
11h00 Téléfoot
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Reportages découverte
16h05 Star Academy, la quotidienne
17h20 Sept à huit Life
18h20 Sept à huit
19h50 Les nouveaux modèles
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 TF1, rendez-vous sport
20h50 Le goût du détail
21h00 Météo
21h10 Expendables 4
23h10 Independence Day
00h50 Programmes de la nuit



3

07h09 Loris Giuliano en balade
08h10 Super Papa
09h45 Hot Ones
10h17 Bridget Jones : folle de lui
12h18 Dupere
12h21 Un petit Clique en +
12h45 En aparté
13h23 The Insider
14h55 Kraven the Hunter
16h58 L'hebd'Hollywood
17h12 The Match
17h30 Manchester City / Bournemouth
19h27 The Match
19h31 Canal Football Club
20h27 Canal Rugby Club
21h03 Avant-match Top 14
21h05 Rugby : Top 14
23h05 Canal Rugby Club le débrief
23h22 Saturday Night Live
02h07 Kill
03h49 Rabia
05h22 Ma footballeuse à moi



06h00 M6 Kid
07h00 100% immo, l'hebdo
07h30 M6 Boutique
10h25 Turbo
10h55 Turbo
11h20 Turbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h25 Un jour, un doc week-end
14h05 Un jour, un doc week-end
15h05 Un jour, un doc week-end
16h05 Un jour, un doc week-end
17h10 66 minutes
18h40 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Le 2010, Anne-Sophie Lapix
20h40 E=M6
21h10 Capital
23h15 Enquête exclusive
00h20 NCIS
01h15 NCIS
02h00 NCIS
02h40 Programmes de la nuit

12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le dimanche...
14h20 13h15, le dimanche...
15h05 C'est bon à savoir
15h10 Affaires sensibles
16h05 Un dimanche à la campagne
18h05 Les enfants de la télé
19h10 Les Enfants de la télé, la suite
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30, le dimanche
21h10 Un homme heureux
22h40 Beau geste
23h35 Le pitch cinéma
23h40 Histoires courtes
01h45 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
04h00 Les enfants de la télé
04h55 Pays et marchés du monde
11h20 Dimanche en politique dans votre région
11h55 Nous, les Européens
12h30 ICI 12/13
12h55 ICI dans votre région
13h35 Vivement dimanche
14h55 Tennis : Masters 1000 de Paris
17h20 La p'tite librairie
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un champion
18h55 Le journal des talents
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h45 Journal Météo Climat
20h05 Stade 2
21h10 Les enquêtes de Dan Sommerdahl
22h40 Les enquêtes de Dan Sommerdahl
00h20 Sophie Cross
02h10 Journal Météo Climat
02h15 Les Miniatures françaises
03h15 La p'tite librairie
09h35 Inde, la fête des couleurs :
10h20 Cuisines des terroirs
10h50 Hantés !
11h35 Freddie Mercury, the Great Pretender
13h00 Quand l'histoire fait dates
13h30 La rose et la flèche
16h15 42e Festival mondial du cirque de demain
17h45 Eugène Delacroix, un air de liberté
18h40 Les chemins de Bach
19h30 Karambolage
19h45 Arte journal
20h05 Dans l'ombre d'Hitchcock : Alma et Hitch
21h00 Witness
22h50 Harvey Keitel : A l'ombre des ténèbres
23h45 Iveta Apkalna : Une organisatrice au firmament
00h00 Dopamine, comment les applis piègent notre cerveau
00h55 Court-circuit
01h50 Le chaos qu'elle a laissé
02h25 42, la réponse à presque tout

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

3

21h10

LES ENQUÊTES DE DAN SOMMERDAHL



Lorsqu'une femme politique locale est retrouvée assassinée dans le club de boxe thaï d'Elseneur, Dan et Flemming découvrent que ses amis sont à couteaux tirés, et que tous avaient un mobile pour la tuer. Tandis qu'ils tentent d'y voir clair dans ce bal des menteurs, Otto, lui, continue à tirer les ficelles en coulisses, au grand dam de Joséphine...

Acteur: Peter Mygind (Dan), André Babikian (Flemming), Laura Drasbaek (Marianne), Lise Baastrup (Nadia), Maibritt Saerens (Josefine), Voir plus
Realisateur: Kenneth Kainz

2

21h10

UN HOMME HEUREUX



Dans une petite ville du Nord de la France, où les traditions ont la vie dure et où les apparences comptent plus que tout, Jean Leroy (Fabrice Luchini) incarne à la perfection le maire conservateur, attaché aux valeurs d'un autre temps. Marié depuis quarante ans à Édith (Catherine Frot), une femme discrète mais au caractère bien trempé, il mène une vie réglée comme du papier à musique, entre réunions municipales, discours bien rodés et dîners en ville.

Acteur: Fabrice Luchini (Jean Leroy), Catherine Frot (Edith Leroy), Philippe Katerine (Francis), Artus (Thomas), Camille Le Gall (Carole).

Realisateur: Tristan Séguéla



21h24

EXPENDABLES 4



Alors que les tensions géopolitiques atteignent un point critique, Suarto Rahmat, un terroriste aussi impitoyable que rusé, parvient à infiltrer des installations militaires en Libye, désormais vulnérables et mal protégées. Son objectif ? S'emparer de têtes de détonation nucléaires, des armes capables de semer le chaos à une échelle mondiale. Derrière cette opération se cache un mystérieux commanditaire, connu seulement sous le nom de code Ocelot, dont les motivations restent aussi obscures que les réseaux qu'il manipule.

Acteur: Jason Statham (Lee Christmas), Sylvester Stallone (Barney Ross), 50 Cent (Easy Day).



Soudan

L'ONU dénonce des atrocités commises par les FSR à El-Fasher

L'ONU a exprimé vendredi sa vive inquiétude face aux informations faisant état d'exécutions sommaires, de viols collectifs et d'enlèvements depuis la prise d'El-Fasher, au Soudan, par les Forces de soutien de rapide (FSR). Après 18 mois de siège, les FSR ont pris dimanche El-Fasher, dernière grande ville du Darfour (ouest) qui échappait encore à leur contrôle et où les témoignages et informations sur des violences meurtrières contre les civils se multiplient depuis. La ville a été coupée de toute communication depuis sa chute. Mais "des détails émergent sur les atrocités commises" pendant et depuis la prise d'El-Fasher, a déclaré un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Seif Magango, lors d'un point de presse. Il a ainsi souligné que des survivants "terrifiés" ont atteint la localité voisine de Tawila. Le Haut-Commissariat a reçu "des témoignages effroyables faisant état d'exécutions sommaires, de massacres, de viols, d'attaques contre des travailleurs humanitaires, de pillages, d'enlèvements et de déplacements forcés". S'exprimant depuis Nairobi, M. Magango a indiqué que le Haut-Commissariat a également reçu des vidéos et d'autres images "choquantes" sur ces atrocités et estime que le nombre de personnes tuées lors de la prise d'El-Fasher et les jours qui ont suivi "pourrait se chiffrer par centaines". L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a, de son côté, vérifié qu'au moins 460 personnes ont été tuées dans une maternité d'El-Fasher, le seul hôpital encore partiellement opérationnel dans la ville.

Malgré les restrictions de l'entité sioniste

UNRWA poursuit ses missions humanitaires

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a affirmé, vendredi, qu'elle continuait d'assurer son rôle humanitaire essentiel dans la bande de Ghaza, en dépit des restrictions imposées par l'entité sioniste, en violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, l'agence a indiqué que malgré les restrictions imposées par l'entité sioniste dans l'enclave palestinienne, "ses écoles servent toujours d'abris temporaires pour des milliers de familles déplacées, leurs salles de classe étant transformées en refuges d'urgence". L'UNRWA a précisé que "ses équipes de tra-

vailleurs sociaux poursuivent la fourniture de services de protection et de soutien psychosocial, aidant les sinistrés à retrouver une vie digne malgré les pertes subies". Elle a ajouté que "plus de 12 000 employés de l'agence à Ghaza continuent de travailler chaque jour dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'aide humanitaire", soulignant que "chaque cours dispensé, chaque consultation médicale et chaque distribution d'eau témoignent de la détermination de son personnel à remplir sa mission malgré les difficultés". Mercredi, dans un rapport de situation sur la crise humanitaire dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, y compris à El

Qods-Est, rendu public, l'UNRWA a indiqué que son personnel n'est toujours pas le bienvenu dans les territoires palestiniens occupés. "L'accès au territoire palestinien occupé (la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, y compris El Qods-Est) est interdit à tout personnel international de l'UNRWA. Cette mesure fait suite à l'adoption, le 28 octobre 2024, par le parlement de l'entité sioniste de deux lois interdisant les opérations de l'UNRWA", a noté le rapport, faisant observer que depuis fin janvier 2025, l'entité sioniste "n'a accordé ni visa ni permis d'entrée au personnel international de l'Office pour le territoire palestinien occupé, y compris Ghaza".

Ghaza

L'ONU juge épouvantable le bilan des récentes frappes sionistes

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Turk, a qualifié d'"épouvantable" le bilan des récentes frappes sionistes à Ghaza, où une centaine de Palestiniens sont tombés en martyrs. "Les informations faisant état de plus de cent Palestiniens tués dans des frappes aériennes (sionistes) visant des habitations, des tentes de personnes déplacées et des écoles à travers la

bande de Ghaza, (...) sont épouvantables", a-t-il déclaré dans un communiqué. Au moins 100 Palestiniens, dont 35 enfants, sont tombés en martyrs entre mardi soir et mercredi matin, dans des agressions sionistes dans la bande de Ghaza, dans une nouvelle violation du cessez-le-feu en vigueur dans l'enclave palestinienne. "Les lois de la guerre sont très claires quant à l'importance primordiale de protéger les civils et les infrastructures civiles",

a ajouté M.Turk, soulignant qu'"il est affligeant que ces morts interviennent alors que la population de Ghaza (...) commençait à croire qu'il y avait un espoir que les violences prennent fin". "Les deux dernières années ont apporté des souffrances et une misère indicibles, ainsi que la destruction quasi-totale de Ghaza", a-t-il déclaré. "Nous ne devons pas laisser passer cette occasion de paix et cette voie vers un avenir plus juste et plus sûr".

Inaction climatique

Des millions de victimes chaque année selon un rapport mondial

L'inaction climatique fait des millions de victimes chaque année, selon un nouveau rapport du Lancet Countdown, sur la santé et le changement climatique. Réalisé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le rapport, publié mercredi, constate que 12 des 20 indicateurs clés de suivi des menaces sanitaires ont atteint des niveaux records, démontrant ainsi comment l'inaction climatique coûte des vies, met à rude épreuve les systèmes de santé et fragilise les économies. "La crise climatique est une crise sanitaire. Chaque fraction de degré de réchauffement coûte des vies et des moyens de subsistance", a déclaré le sous-directeur général pour la promotion de la santé, la prévention et la prise en charge des maladies à l'OMS, Jeremy Farrar, cité dans un communiqué de l'Agence sanitaire mondiale. "Réalisé en partenariat stratégique avec l'OMS, ce rapport démontre clairement que l'inaction climatique tue déjà des personnes dans tous les pays. Cependant, l'action climatique représente aussi la plus grande opportunité sanitaire de notre époque", a-t-il ajouté, rappelant qu'un air plus pur, une alimentation plus saine et des systèmes de santé résilients, "peuvent sauver des millions de vies dès maintenant et protéger les générations actuelles et futures". Selon les principales conclusions du rapport Lancet Countdown 2025, le taux de mortalité lié à la chaleur a augmenté de 23 % depuis les années 1990, portant le nombre total de décès à une moyenne de 546.000 par an. Les sécheresses et les vagues de chaleur ont elles, été associées à une insécurité alimentaire modérée ou grave touchant 124 millions de personnes supplémentaires en 2023. Aussi, l'exposition à la chaleur a entraîné la perte de 640 milliards d'heures de travail potentielles en 2024, soit des pertes de productivité équivalentes à 1.090 milliards de dollars américains.

Présidentielle en Tanzanie

Samia Suluhu Hassan réélue avec 97,66 % des voix

La cheffe de l'État tanzanienne Samia Suluhu Hassan a remporté la présidentielle avec 97,66 % des voix, selon les résultats définitifs proclamés à la télévision d'État, samedi 1er novembre, après trois jours de violences électorales. Le pays d'Afrique de l'Est a sombré dans la violence mercredi, jour d'élections présidentielle et législatives qui se sont déroulées sans opposition, les deux principaux adversaires de la cheffe de l'État ayant été soit emprisonné, soit disqualifié. L'opposition a évoqué un bilan de 700 morts. Samia Suluhu Hassan n'a fait aucun commentaire sur les troubles. Malgré la contestation, la présidente sortante a remporté plus de 97,66 % des suffrages, soit 31,9 millions de voix sur 32,7 millions recensées, selon la commission électorale.

Le lion et le chacal

مشتاق قلب

La veuve

MAGE HÉROS

Promenade au Tassili

QAS

-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Les Editions ANEP Présentes

Avec Plus de 800 TITRES

L'ESPRIT DE NOVEMBRE À TRAVERS NOS PAGES

Palais des Expositions - Pias Maritimes Pavillon C

Anep Groupe